29e ANNÉE — 1880

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — QUINZIÈME ANNÉE

No 5. 15 Mai 1880



PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Van Bakkenes et Cie.
LEIPZIG. — F.-Brockhaus.
BRUXELLES. — Veyrat (Mlle).

1880

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

Prière d'adresser place Vendôme, 16, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public tous les jeudis, d'une heure à cinq heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

JEAN CRESPIN

OU LE MARTYROLOGE RÉFORMÉ.

Le XVI[e] siècle nous a légué un livre qui renferme les plus beaux titres du Protestantisme français, car on y trouve retracées, presque jour pour jour, avec une minutieuse fidélité, les épreuves de ses adhérents dans chaque province de l'ancienne France. « Merveilleux livre, a dit un éminent historien, et qui met dans l'ombre tous les livres du temps, car celui-ci n'est pas une simple parole, mais un acte d'un bout à l'autre, et un acte sublime [1]. » Devant cette admirable revendication des droits de la conscience et la perpétuité des sacrifices pieusement accomplis par des victimes de tout âge, de tout sexe, et de tout rang, le cœur s'émeut; on oublie le nom de l'auteur du livre, on ne voit plus que ses héros, *cette nuée de témoins qui*, selon le langage d'un apôtre, *nous enveloppe de toutes parts.* Il est juste pourtant d'accorder une place à celui qui s'est oublié lui-même sur le piédestal du monument où sont gravés les gloires et les deuils de la Réforme. Dans cette élite de cœurs généreux et d'esprits distingués qui font cortège aux réformateurs, nous

1. Michelet, *la Ligue et Henri IV* p. 463.

sommes heureux de saluer Jean Crespin d'Arras, et de lui rendre un hommage qui ressemble à une réparation.

Il naquit vers 1520 dans la capitale de l'Artois, qui donna aussi le jour au jurisconsulte François Baudouin, son condisciple et son ami [1]. Charles Crespin son père occupait un rang honorable dans le barreau de la province, alors soumise à la domination espagnole. Jean suivit la carrière paternelle. Après avoir fait ses études au collège de sa ville natale, il alla étudier le droit à l'Université de Louvain. Un souffle de rénovation avait depuis longtemps pénétré dans les Pays-Bas, et les écrits de Luther étaient avidement commentés dans les écoles. La vieille université catholique de Louvain ne put résister à la contagion de l'esprit nouveau qui trouvait de secrètes affinités jusque parmi ses adversaires, si l'on peut appeler de ce nom le pieux Cassander qui passa sa vie à chercher une conciliation impossible entre les partis religieux. Des étudiants étrangers comme Juan Diaz et les trois frères Dryander (ou Enzinas) originaires de Burgos, dont l'un, François, allait être l'historien de la Réforme dans les Pays-Bas, et un autre Jayme, son confesseur à Rome; de nobles femmes, comme Antoinette de Roesmals, dont la constance ne devait pas fléchir devant le plus affreux supplice, des professeurs, des bourgeois, des artistes, se montraient également épris de la doctrine du salut annoncée dans de secrètes réunions [2]. Crespin ne traversa pas impunément ce milieu tout rempli d'aspirations évangéliques. Il ne quitta Louvain que déjà plus ou moins gagné à la croyance dont il devait être un des plus fervents propagateurs.

Nous le retrouvons à Paris en 1540, date mémorable dans sa vie. Après diverses alternatives de tolérance et de rigueur, la persécution avait pris le dessus dans les conseils de François I[er], placé entre sa sœur, la douce Marguerite, et le cardinal de Tournon, comme entre son bon et son mauvais génie. Ce dernier prévalut sans retour, et le procès des Vaudois de Provence

1. C'est de la date de la naissance de Baudouin (1520) qu'à défaut de renseignements précis, nous tirons approximativement la date de celle de Crespin.
2. Les *Martyrs de Louvain*, par Merle d'Aubigné. *Bull.* t. XXV p. 242.

inaugura la voie fatale où la dynastie des Valois allait s'engager irrévocablement. De nombreuses exécutions attristèrent Paris et les provinces, Parmi les plus touchantes victimes de cette époque, il faut signaler un jeune orfèvre du faubourg Saint-Marceau, Claude Lepeintre, dont la pieuse sérénité au milieu des outrages d'une populace fanatisée, rappela les plus purs exemples de l'âge apostolique. Crespin fut témoin de son sacrifice qu'il retraça plus tard dans une page émue : « J'estois dit-il, au nombre de ceux qui furent spectateurs de sa mort et issue très heureuse, *laquelle en confirma plusieurs qui avoient quelque sentiment de la vérité*, de laquelle le Seigneur rendoit devant nos yeux en la personne de Claude un vif tesmoignage[1]. » Ainsi l'apostolat du martyre se joignait à la propagation des saints écrits, et les plus nobles sentiments de l'homme, la pitié, la sympathie, l'admiration, tout concourait à multiplier en face des bûchers les adeptes de la croyance pour laquelle il était si doux de mourir.

Jean Crespin passa plusieurs années à Paris, et y fut reçu avocat sous les auspices du célèbre jurisconsulte Charles Dumoulin, qui inclinait lui même en secret vers la croyance nouvelle. Parmi ses condisciples de cette époque il faut citer Charles de Jonvillers, le futur secrétaire de Calvin, Laurent de Normandie, Nicolas Picot, et les fils de l'illustre Guillaume Budé, qu'il devait plus tard retrouver, avec leur mère, à Genève. On ne s'étonnera point si rentré avec le titre de docteur en droit dans sa ville natale, il y fut bientôt suspect d'hérésie. Ses relations avec les évangélistes étrangers qui venaient, au péril de leur vie, prêcher l'Evangile aux populations régies par la sévère législation de Charles-Quint, le compromirent gravement. Nous trouvons en effet Jean Crespin et Francois Baudouin impliqués l'un et l'autre dans le procès de Pierre Brusly, le fidèle pasteur de l'église française de Strasbourg, devenu sitôt le martyr de Tournai[2]. Mais ils se dérobèrent par la fuite aux pour-

1. *Histoire des martyrs*, édition de 1597. folio 119, verso. Année 1540.
2. Ch. Paillard, *le Procès de Pierre Brully*, p. 128 et suivantes.

suites dont ils étaient l'objet, et ne s'arrêtèrent qu'à Strasbourg, ville savante et libre où l'on pouvait professer l'Evangile avec honneur. Ainsi furent trompés les calculs du commissaire impérial Charles de Tisnach, qui écrivait à Louis Shore, président du conseil privé : « Je ne fais difficulté que *Crespin* d'Arras ne sera illec bien cogneu. *Dieu veuille permettre que sa personne n'eschappe*[1] *!* » Ce charitable vœu ne se réalisa point. Une condamnation par contumace prononcée contre Crespin, Baudouin, et autres fugitifs « pour suspicion des sectes réprouvées » fut la seule satisfaction des sbires de Charles-Quint et de Marie sa sœur, l'ex-reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas [2].

Strasbourg offrait alors un spectacle digne de mémoire. De toutes les contrées de l'Europe on venait y chercher asile, et s'asseoir au foyer religieux qui, par la doctrine et la piété, rivalisait avec Genève, la Rome du Léman. Le gymnase fondé par Jean Sturm jetait un vif éclat, tandis que Bucer et Hédion déployaient l'esprit le plus conciliant entre les formulaires opposés de Zurich et de Wittemberg. Crespin dut éprouver en entrant dans cette illustre cité quelque chose de l'émotion qu'avaient ressentie vingt ans auparavant Lefèvre d'Étaples et Gérard Roussel, et qui est si bien exprimée dans une lettre de ce dernier à l'évêque de Meaux, Briçonnet [3]. Il ne put assister au culte de l'Eglise française dans la paroisse fondée par Calvin et animée de son esprit, sans se sentir affermi dans la croyance qui lui avait déjà inspiré un premier sacrifice. Il est probable qu'il fit alors un court voyage à Genève, ses relations épistolaires avec le réformateur, qui commencèrent vers cette époque, attestant une familiarité qui ne s'explique que par des rapports déjà formés dans la république calviniste.

Le moment était grave : D'importantes négociations étaient nouées entre Genève et Wittemberg, pour amener une entente

1. Charles Paillard, *le procès de Pierre Brully*, p. 57.
2. *Ibidem*, p. 171.
3. Ch. Schmidt, *Gérard Roussel, prédicateur de la reine de Navarre*. p. 55-58.

entre les deux grandes Églises de la Réforme, divisées sur la question de la cène et sur divers points de politique religieuse. Un jeune patricien de Savoie, Claude de Senarclens, venait de partir chargé pour Luther d'une lettre de Calvin qui semblait devoir sceller un pacte fraternel entre l'Allemagne et la Suisse; nobles vœux auxquels s'associait un savant magistrat du Parlement de Paris, Antoine Fumée, tout pénétré de l'esprit nouveau ; magnanimes ambitions trop tôt déçues ! Crespin dût ressentir vivement les mécomptes du jeune négociateur qui n'avait trouvé qu'un insuffisant appui dans l'âme timorée de Mélanchthon[1]. La première lettre écrite de Strasbourg, par le réfugié d'Arras à Calvin, le montre en rapport avec Claude de Senarclens, qui venait de traverser cette ville pour la seconde fois, en rentrant à Genève. Il est temps de céder la parole à Crespin lui-même :

« Votre jeune ami Claude de Senarclens est arrivé ici au moment où je me disposais moi-même à partir pour la France, avec des compagnons de voyage tout à fait à mon gré. Malgré le peu de temps dont je puis disposer, j'ai voulu vous écrire au moins quelques mots. La journée d'hier m'a laissé à peine le loisir d'écouter la première partie du récit de Senarclens, et de lire les lettres qu'il avait apportées de Mélanchthon. Quoique j'aie pu à peine effleurer quelques points, je n'ai pu me dispenser, en voyant mes compagnons de voyage déjà le pied sur l'étrier, de vous adresser, ne fût-ce qu'un mot, pour vous prier, si vous écrivez vous-même à Fumée[2], de faire dans votre lettre mention de moi, sous le nom de Jean de Bourgogne, afin que nous puissions mes amis et moi participer à vos communications avec ce grave personnage...

« Vous connaissez les sentiments les plus intimes de mon cœur et combien il soupire après le jour où il me sera donné de jouir des douceurs de votre intimité. Mais je ne puis négliger

1. Voir mes *Derniers Récits du* XVIe *siècle*, Philippe Mélanchthon, p. 13, 14.
2. Les lettres du réformateur lui étaient adressées sous le nom de *Capnius*, (*Opera*, t. XI, p. 490). Lettres malheureusement perdues comme celles à Crespin !

les affaires les plus pressantes. Le Seigneur brisera lui-même les liens qui nous retiennent encore captifs. En attendant, nous recommandons à vos saintes prières les reliques de la dispersion d'Israël, surtout nos épouses, ces vases fragiles de Dieu. Vous ne sauriez croire en effet, avec quelle rage chaque jour croissante, notre Antiochus (Charles-Quint) sévit contre les fidèles. On a publié par son ordre, comme règle de foi, certains articles des doctrines de Louvain, plus blasphématoires que ceux de la Sorbonne. Je vous les aurais transmis, si j'avais eu le temps de les traduire, car ils sont écrits en langue flamande. M. de Falais est arrivé hier ici. J'ai pu à peine le voir, lui parler, soit à cause de mon prochain départ, soit en raison de l'état de souffrance où l'a réduit la fatigue d'un long voyage. C'est pourquoi je ne puis que recommander de nouveau, nous et les nôtres, à vos chrétiennes prières. Nous, de notre côté, dans les gémissements et les larmes, notre unique recours, jusqu'à ce que Dieu nous console, nous appellerons les bénédictions d'en haut sur vos combats quotidiens et sur votre saint ministère, afin que vous receviez un courage et des forces proportionnées à la grandeur de l'œuvre dont vous êtes les instruments. Dieu est plus grand que tous nos ennemis. Le Christ n'est pas moins puissant, sous les auspices duquel vous inaugurez la lutte contre le monde. Vous n'avez pas encore lutté aussi longtemps que les prophètes qui ont parcouru la même carrière. Voici l'heure décisive, et nous avons bon espoir. Déjà Satan et ses ministres, à bout d'efforts, semblent avoir épuisé tous leurs traits. Baal régna longtemps sur Israël avant l'apparition des prophètes. Mais lorsque Jeroboam voulut prendre l'idolâtrie sous sa protection, alors les prophètes suscités de Dieu s'élevèrent en troupe, et l'idole qui usurpait la place d'honneur dans le temple de Dieu, commença de chanceler. Les prophètes combattirent sans relâche, et ils obtinrent moins de succès en cinq cents ans que vous en vingt années. C'est ainsi que Dieu se sert de votre faiblesse pour abattre les forces du monde, ainsi que s'écroulent les murs de Jéricho et les autels des

fausses divinités pour faire place à la religion pure, objet de votre apostolat. Que ne vous est-il donné de connaître déjà le fruit de vos labeurs qui, s'il est encore caché dans le sein de la terre, n'en portera pas moins une glorieuse moisson! En dépit des fureurs du monde en ce moment déchaînées, nous tenons pour certain que Dieu prendra en main la cause de ses enfants et qu'il renouvellera toutes choses[1]. » C'est le mot bien connu du pieux Lefèvre à Farel, à l'aube de la Réforme.

Nous avons intégralement reproduit cette lettre qui montre à nu le cœur de Jean Crespin, et nous initie aux douleurs, aux joies, aux saintes espérances du réfugié saluant un monde nouveau de foi et de spiritualité, et résolu à tous les sacrifices pour en préparer l'avènement. Crespin n'était plus seul à affronter les perspectives d'une expatriation qui n'est jamais sans angoisse, même pour les âmes les plus fortes, Peu d'années auparavant, il avait contracté mariage avec la fille d'un de ses compatriotes, Madeleine Lescambier, qu'il devait associer, avec une fille chérie, aux épreuves de l'exil. On voit par une de ses lettres à Calvin que son foyer n'était pas exempt des douleurs qu'engendre, au sein d'une même famille, la diversité des croyances, dans les jours de rénovation. Selon la mélancolique parole du fondateur de l'Église : *Ce n'est pas la paix, mais l'épée qu'il est venu porter dans le monde!* La correspondance de Crespin, comme celle de la plupart de ses contemporains engagés dans la même cause, révèle des luttes, des souffrances toutes morales noblement acceptées. Il n'était point interdit au néophite qui avait fait d'avance le sacrifice de la patrie, de réaliser à la hâte, à travers mille obstacles, les ressources nécessaires à l'homme qui veut pourvoir à l'existence des siens sur la terre étrangère; problème douloureux que nos pères ont eu tant de fois à résoudre dans les vicissitudes de leur destinée. On retrouve l'écho de ces préoccupations si

1. « Quare lubet etiam in mediis jam bacchantis mundi furoribus certo sperare brevi Dominum Deum nova facturum omnia, etc. » Crispinus Calvino, mense aprilis 1545 (*Opera*, t. XII, p. 73, 74.)

légitimes, mêlées aux tristesses d'une vie errante, entre Strasbourg et Paris, dans une lettre écrite de Noyon, le 12 juillet 1546; et c'est à Calvin, le plus illustre de ses fils, que ces lignes sont adressées:

« Le temps et le loisir me manqueraient également pour vous raconter mes voyages dignes d'Ulysse, à la recherche de ma Pénélope. Les retards de ma chère compagne qui me retiennent captif m'affligent plus que je ne saurais dire. Quand j'étais résolu à franchir tous les obstacles, voici que je suis arrêté par la maladie de mon beau-père qui semble toucher à sa dernière heure, et par de pieux devoirs à remplir envers ma mère séparée, à mon instigation, d'un époux infidèle auquel elle est mariée en secondes noces. A ces considérations viennent se joindre les anxiétés de ma femme, dont la constance, mise à l'épreuve dans l'adversité, s'était joyeusement résolue au départ pour Genève, objet de nos vœux communs... Que dirai-je de ma petite fille qui m'est rendue plus chère par la mention que vous en faites dans votre lettre, et dont les pleurs, les vagissements ne sont déjà plus contenus dans un berceau? Vous l'avouerai-je enfin, je suis devenu presque courtisan depuis quelques mois, et je sollicite en cour afin que les marchandises achetées par nos amis n'aient pas à supporter la mainmise royale, et que je puisse obtenir moi-même en retour quelques témoignages de leur bienveillance... Pour peu que j'en recueille le fruit, j'aurai amplement de quoi suffire aux dépenses d'un voyage ardemment désiré.

« Je vous écris ces lignes auprès de votre ami, qui est aussi le mien, du préfet de Noyon, votre ville natale, chez lequel je me suis arrêté en venant de Péronne où j'ai pris congé des miens[1]. Les lettres si affectueuses que j'ai reçues de vous, nous ont unis d'une amitié véritablement chrétienne. J'apprécie sa rare piété, son cœur toujours ouvert aux inspirations de la charité envers ses frères. Comme j'étais venu, selon ma cou-

1. Il s'agit ici de Laurent de Normandie, *l'ancien et perpétuel ami* de Calvin, qui devait, peu d'années après, rejoindre le réformateur en Suisse.

tume, le saluer, à mon passage dans cette ville, il m'a annoncé que deux de vos compatriotes, personnages graves et pieux, allaient partir, incessamment pour Genève, et je ne prends pas même le temps de me débotter pour saisir la plume et me rappeler à votre bon souvenir. Les lettres que j'ai confiées à des marchands de l'Artois, se rendant par Lyon à Genève, vous en diront davantage. Vous saurez par celle-ci qu'à la suite d'accidents multipliés, j'ai mené, durant six mois, une vie errante, non sans fruit, comme dit le sage, puisque j'ai appris à connaître ma grande misère [1].

« Voilà donc, comme vous me l'écrivez, les révérends pères de Trente parvenus à leur cinquième session. Pour nous, il n'en est qu'une seule, objet de nos perpétuels désirs, dans les vicissitudes d'une existence sans repos. En d'autres termes, je ne pense qu'à vous; je soupire sans cesse après notre heureuse réunion. Votre souvenir est pour moi plein de charme; je crois vous voir, quoique absent; mais cette satisfaction ne saurait me suffire. Dieu veuille que je me trouve bientôt auprès de vous, avec ma femme et ma fille chérie, compagnes de ma croix, et que je recommande instamment à vos saintes prières [2] ! »

Le vœu tant de fois exprimé dans les lettres de Crespin ne devait se réaliser que deux ans après. Une lettre de son ami Baudouin, du 27 novembre 1546, le représente malade, découragé, retenu en Picardie par des liens difficiles à rompre [3]. Ses démarches pour obtenir la restitution de la dot de sa femme ont été sans succès [4]. Furent-elles plus heureuses plus tard? On l'ignore. Le renoncement et le sacrifice, tel était le lot des disciples de l'Évangile en ces temps troublés. C'est le sentiment qui respire dans les lettres de Baudouin avec une incomparable

1. « Non omnino tamen absque fructu, vel hoc solo quia miseriam, ut ille aiebat, vidi maximam. » Crispinus Calvino, 12 julii 1546, (*Opera*, t. XII, p. 358).

2. « Faciat Dominus noster Jesus ut me cum uxorcula et filiola consociis crucis, vobis brevi sistat, quas ego precibus tuis, vir sanctissime, commendo. » *Ibidem*, p. 358.

3. « Burgondius, cum uxore, agit in Picardia; et lenta quadam adhuc febre afflictatur, et constringitur aliis vinculis quæ non facile potest dissolvere. » Balduinus Calvino, 4 Cal. decembris 1546 (*Opera*, t. XII, p. 432, 433.)

4. « Noster *Burgundus* agit in Picardia ut tandem recipiat uxorem cum dote. » Balduinus Calvino, decembris 1545 (*Opera*, t. XII, p. 230.)

ferveur: « Les pièges sont partout tendus sous nos pas; mais ils ne sauraient arrêter notre course. Nous disons adieu aux enchantements de Circé, à la fortune, aux honneurs, par lesquels le monde essaie de séduire les malheureux qu'il a déjà fascinés par ses prestiges. Il vaut mieux s'asseoir méprisé, comme David, sur les degrés du temple, que de triompher sous la tente des impies[1]. Tout pâlit auprès du trésor de l'Évangile, et de la liberté d'en jouir en faisant monter nos ardentes prières vers celui qui est l'objet de notre amour. Plus on essaie de comprimer la flamme, plus elle s'élève vers le ciel[2]. »

Les pieuses aspirations si bien exprimées par Baudouin qui n'y demeura pas toujours fidèle, étaient aussi celles de Crespin qui ne s'en départit jamais. Mais tout semblait conspirer à le retenir loin de la cité qui lui apparaissait comme un port au milieu de l'orage. Une lettre du 20 juillet 1547, à Calvin, nous initie à ses embarras domestiques: « Pour ne rien vous laisser ignorer, je n'ai pas trouvé mes affaires en meilleur état que la république. La violence, telle est ici la seule loi. Nulle sécurité, même au foyer, qui n'offre plus un abri. Je n'ai pas perdu tout espoir de recouvrer une épouse chérie; mais on m'écrit que je ne dois pas y compter encore, soit à cause de ses couches prochaines, soit pour lui laisser le temps de recueillir les débris d'un patrimoine que la perfidie de mes compatriotes a réduit presque à rien. Mais comme vous le rappelez si bien dans vos lettres, il faut savoir être content dans la pauvreté comme dans l'abondance, et glorifier Dieu en toutes choses[3] ». Dans ses moments de tristesse, le souvenir du réformateur console Crespin; il croit entendre sa voix lui adressant de pieuses exhortations, tantôt à Paris, tantôt à Compiègne, où le retient le soin de sa santé[4].

1. « Valeant omnia Circes pocula, valeant opes et honores... malo cum Davide, abjectus desidere ad limen domus Domini quam magno cum splendore versari in tentoriis impiorum » Balduinus Calvino, nonis decembris 1545. (*Opera*, t. XII, p. 229.)

2. « Nam et quo magis hic premitur tanto magis æstuat ignis. » *Ibidem.*

3. Sed tamen, ut tu probe mones, etiam iis, etiam nullis contentus ero, et laudabo Dominum. » Crispinus Calvino, 20 julii 1547 (*Opera*, t. XII, p. 557).

4. « Totum biennium quo partim Lutetiæ, partim Compendii, mutandi aeris gratiâ egi,... » Crispinus Calvino, 13 septembris 1548. (*Opera*, t. XII, p. 588).

Ce ne fut que l'année suivante que Crespin rompit les derniers liens qui l'attachaient à l'Artois, à la France, sa patrie adoptive, pour rejoindre ses deux amis Baudouin et Nicolas des Gallars à Genève : « Ballotté par les flots entre Charybde et Scylla, je n'ai connu, dit-il , que l'inclémence des vents et la barbarie persistante des miens !... Maintenant échappé du naufrage, j'en recueille à la hâte les derniers débris. Comme le personnage de la comédie, je mets au pillage ma maison ; je n'y laisse ni meubles, ni linge, pour me transporter auprès de vous sous les auspices du divin Maitre [1]. C'est mon unique pensée! Je n'ajoute rien parce que vous en avez en ce moment auprès de vous un fidèle interprète. Il est superflu de vous dire combien ma femme et moi nous avons joui de sa visite et de la douceur de ses entretiens prolongés bien avant dans la nuit [2]. »

La Providence réservait à Crespin un compagnon de voyage des plus distingués. A l'imprimerie de Robert Estienne et dans les cercles lettrés de la capitale il n'était bruit alors que de la conversion d'un homme très jeune encore, mais déjà célèbre par l'élégance des manières et les grâces de l'esprit, à qui les séductions du monde avaient fait oublier les austères leçons de ses premiers maîtres, mais qu'une grave maladie venait de ramener à Dieu. Le nom de Th. de Bèze était dans toutes les bouches. Coïncidence étrange ! C'est avec le brillant auteur des *Juvenilia*, n'aspirant qu'à faire oublier les scandales de sa vie passée, que le futur auteur du martyrologe réformé allait bientôt quitter Paris pour chercher une nouvelle patrie sur les bords du Léman. Dans une circonstance solennelle, Bèze sur le point de conclure un mariage de conscience avec Claudine Denosse, avait appelé comme témoins Crespin et Laurent de Normandie. Une sérieuse amitié unit dès lors Crespin au plus bril-

1. « Nihil relinquo in ædibus, nec vas, nec vestimentum, ut quam primum dabitur me vobis Domini Dei auspiciis sistam. » *Ibidem*, p. 588. Contrairement à l'opinion des savants éditeurs de Strasbourg, je crois que cette lettre, qui précéda de peu le départ de Crespin doit, être placée en 1548.

2. « Quam jucunda nobis in seram noctem producta colloquia existimare potes. » Est-ce Nicolas des Gallars dont il est ici question ? (*Ibidem* p. 589).

lant disciple que la Réforme eût trouvé à Paris. Ensemble ils prirent le chemin de la terre du refuge. La date de leur commune arrivée dans la cité de Calvin est inscrite dans une lettre de Bèze à Wolmar, son ancien précepteur : « C'est ainsi, qu'abandonnant l'Égypte, l'an du Seigneur 1548, *le neuvième jour des calendes de novembre*, j'entrai dans cette ville où je trouvai bien plus que je n'osais espérer, quoiqu'elle fût en grande considération auprès des gens de bien, et j'y établis mon domicile[1]. » Le jour où l'ancien écolier d'Orléans et le jurisconsulte d'Arras firent leur entrée à Genève (24 octobre 1548), doit être glorieusement inscrit dans les annales de la république.

JULES BONNET.

3. Epistola ad Melchiorem Wolmarum. *Bezæ tractationes theologicæ.* Lettre servant de préface.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

DISCOURS DES CHOSES ADVENUES EN LA VILLE DE LYON

PENDANT QUE M. DE SOUBIZE Y A COMMANDÉ

(1562-1563)[1].

Peu de jours après, environ le XXI ou XXIIe jour de décembre, le duc de Nemours envoya aud sieur de Soubize deux lettres du roy et de la royne que Leurs Majestés luy escripvoient par lesquelles elles luy faisoient le discours de la bataille donnée à Dreux et de la victoire que M. de Guyse y avoit obtenue[2], lui mandant qu'il feit veoir lesdites lettres au sieur de Soubize affin qu'il ne feit plus de difficulté de remectre la ville de Lyon entre ses mains, veu que tous ceulx de sa part estoient deffaicts. Le sieur de Soubize manda au sieur de Nemours que quant à lui il n'avoit jamais prins part que celle du roy et de la royne, et qu'il n'avoit prins les armes que pour la liberté de Leurs Majestés, ausquelles il avoit toujours esté si fidelle serviteur, et non point tenu en si peu de compte d'elles, qu'elles ne luy ayent tousjours faict cest honneur de luy escripre, quand il leur a pleu luy commander quelque chose pour leur service, et que si elles luy en escripvoient, il adviseroit de leur faire telle response et s'acquitter de son debvoir, comme doict faire un homme de bien et d'honneur, très humble et fidelle subject et serviteur de Leurs Majestés.

Despuis sur cette response le duc de Nemours feit telle dilligence d'en advertir le roy et la royne qu'il obtint lettres de Leurs Majestés adressant au sieur de Soubize, desquelles la teneur ensuit :

Monsieur de Soubize, je vous feis l'autre jour entendre par mon cousin le duc de Nemours la victoire qu'il avoit pleu à Dieu me donner ces jours passés, et l'occasion pourquoy je le vous mandois

1. Voir le *Bulletin* du 15 février, p. 65, et les cahiers précédents.
2. Le 19 décembre 1562.

estoit afin que cela estant sceu de vous, et consideré le danger et péril éminent où vous mectriez ma ville de Lyon, si vous vous vouliez opiniastrer à la tenir encore contre moi, voulsissiez prendre et choisir le meilleur party, et obéissant à mon commandement, la remissiez entre les mains de mon cousin le duc de Nemours, mon lieutenant général et gouverneur de par delà, en faisant sortir et retirer hors d'icelle tous les gens de guerre qui la troublent et tiennent à présent. Mais depuis ayant entendu de mon dit cousin, le duc de Nemours, qu'il semble que vous doubtiez encore de cette bataille gaignée, et de la prinse de mon cousin le prince de Condé, et que ne faites aulcun semblant de m'obéir et accomplir mes dits commandements, je vous ay bien voulu escripre la présente pour vous dire que tout ce que vous avez par ci-devant entendu par le moyen de mon dit cousin le duc de Nemours est très véritable. A quoy encore je vous puis adjouster davantage que mon dit cousin le prince de Condé commence depuis sa prinse à monstrer la bonne volonté qu'il me porte; que j'espère par son moyen de bientost rentrer en repos et ès villes qui sont occupées et détenues par force et oultre mon gré. Je désire doncq que vous veuilliez estre si sage et advisé, que suivant le commandement exprès que je vous fais vous remectiez ma dite ville de Lyon en liberté et entre les mains de mond. cousin le duc de Nemours, sans y faire faulte ny user de longueur, car d'aultant que vous vous hasterez à vous monstrer, et ceulx de ladite ville bons, loyaux et obéissants subiets en ce faisant, d'aultant plus me donnerez-vous occasion de vous bien traicter; veu mesme que je ne désire rien tant que la conservation de la dite ville et de vous tous, de laquelle je ne vois pas aultre chose que la ruyne manifeste, si vous ne vous recognoissez et obéissez promptement à mes commandements; et par ainsy vous y penserez et m'advertirez soubdain par le moien de mon dit cousin le duc de Nemours de ce que vous en vouldrez faire. Priant Dieu monsieur de Soubize qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Escript à Paris ce XXVIIe jour de décembre 1562. Ainsi signé :

CHARLES : *plus bas* ROBERTET.

Monsieur de Soubize : Par la lettre que le roy monsieur mon fils vous escript, vous verrez les nouvelles qu'il vous mande, touchant este bataille gaignée, et le commandement qu'il vous faict de re-

mettre entre les mains de mon cousin le duc de Nemours, gouverneur et son lieutenant général par delà, sa ville de Lyon, auquel, pour vous avoir toujours cogneu prudent et advisé, et dadvantage amateur du bien et repos de ce royaulme, je me veulx promectre que vous serez maintenant pour satisfaire, aussy tost que vous aurez par la bouche de mon dit cousin de Nemours, et par les lettres du dit sieur roy mon fils et les miennes entendu notre intention et receu le commandement. Et gardez-vous, je vous prie, que maintenant que vous ne pourrez plus estre advoué par mon cousin le prince de Condé des choses que vous feriez ci-après, la particulière passion d'aulcuns ne soit cause de vous faire perdre et admener une totalle ruyne et désolation à cette pauvre ville-là, qui est toutte certaine et préparée, si vous et ceulx qui la tenez par force, ne vous recognoissez et suivez le conseil que je vous donne, vous ayant tousjours aymé. Et sur ce, je prie Dieu, monsieur de Soubize, qu'il vous ayt en sa sainte garde. Escript à Chartres le dernier jour de décembre 1562. CATHERINE, et plus bas ROBERTET.

Après la réception desquelles lettres le sieur de Soubize considérant le contenu d'icelles et la grandeur et authorité en laquelle ceste victoire avoit eslevé le duc de Guyse, encore plus qu'il n'estoit auparavant, à cause quelle l'avoit rendu seul commandant pour tout le royaulme de France, pour la prinse du connestable, il cogneust bien que les voullontés de Leurs Majestés estoient plus serves et captives quelles n'avoient esté auparavant, qui luy feit craindre, — s'il estoit si prompt à obéir au contenu des dites lettres, d'encourir une notte d'infamie et faire à Leurs Majestés une telle offense, qu'elles estant venues en leur liberté, le moings qui luy en fut peu advenir eust esté de perdre leurs bonnes grâces, qui est la chose de ce monde qu'il estime le plus. Joinct aussy que ce luy eust esté un reproche perpétuel d'avoir causé la ruyne du royaulme de France qui deppendoit en apparence de la reddition de la dite ville de Lyon et de celle d'Orléans entre les mains de monsieur de Guyse, veu que les personnes mesmes de Leurs Majestés y estoient captives.

Ces considérations donnèrent occasion au sieur de Soubize de les faire entendre à la royne en créance par un gentilhomme qui passa par Lyon, envoyé par devers Leurs Majestés de la part de MM. les

cardinal de Chastillon et comte de Crussol, à laquelle créance le sieur de Soubize adjousta que quand bien il luy fauldroit venir à ce point de mectre la ville de Lyon en aultres mains que la sienne, que ceulx de la dite ville ne permectroient jamais quelle feust remise en .a puissance du duc de Nemours, pour les maulx qu'ils avoient reçus par luy, et la hayne qu'ils scavoient bien qu'il avoit conceu contre eulx, et les menaces quils estoient bien advertis dont il usoit ordinairement luy et tous ceulx de son armée de les bien chastier quand il seroit dedans; la suppliant très humblement le voulloir excuser s'il ne pouvoit obéir si tost au commandement de Leurs Majestés. Que si Dieu luy faisoit la grâce de les veoir en la liberté en laquelle il esperoit et desiroit, qui estoit comme Sa Majesté savoit très bien, la seule cause d'avoir faict prendre les armes à ceulx de son party et à luy, elle cognoistroit à ceste heure là, que Leurs Majestés n'avoient point en leur royaulme un plus fidelle et affectionné serviteur et subject ni plus prêt à obéyr à leur commandement.

Sur cette créance le roy et la royne prindrent occasion d'escripre au dit sieur de Soubize les lettres qui s'ensuivent :

Monsieur de Soubize : J'ay receu la lettre que vous m'avez escript par ce porteur et entendu de luy bien au long la créance dont vous l'avez chargé pour me dire, laquelle je vous puis asseurer que j'ay eue très agréable, voyant la bonne desliberation que vous avez prise de remectre la ville de Lyon ès mains de celuy que pour cest effect j'envoyerai devers vous, au moyen de quoy je vous ay bien voulu incontinent renvoyer ce porteur pour vous prier que continuant ceste résolution vous voulliez remectre la dite ville es mains de mon cousin le maréchal de Bourdillon, auquel j'escrips présentement de s'y en aller mectre dedans; Parquoy vous ne fauldrez à l'y recepvoir et remectre lad-ville en ses mains, vous asseurant que si ainsi le faictes, je vous feray bientost cognoistre par effect combien un tel service m'aura esté agréable, ainsi que j'ay dict plus au long à ce dit porteur, que vous croyez la dessus comme vous feriez moi-mesmes. Priant Dieu, monsieur de Soubize vous avoir en sa garde. De Chartres ce XIIIe jour de janvier 1562. CATHERINE : plus bas ROBERTET.

Monsieur de Soubize, la royne ma mère m'a faict entendre la créance que vous avez donné charge à ce gentilhomme présent porteur luy dire de votre part, de laquelle je vous puis asseurer que je suis demeuré merveilleusement content et satisfait pour me faire en cecy

paroistre votre bonne volonté, que je vous prie effectuer et accomplir suivant l'espérance qu'en a donné ce dit porteur à la royne ma mère, et vous pouvez estre tout asseuré que faisant ce quelle vous mande par ses lettres, je n'oublieray jamais un si grand et notable service, ainsi que j'ay dict plus au long à ce dit porteur, sur lequel me remectant, je prie Dieu monsieur de Soubize qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript a Chartres le XIIIIe de janvier 1562. CHARLES et plus bas ROBERTET.

Ces lettres veues par le sieur de Soubize il cogneut bien que le gentilhomme porteur dicelles avoit amplifié sa créance, et l'ayant appelé à part en la présence d'un aultre gentilhomme de ses plus grands amis, qui aussi estoit présent quand il eust sa dite créance, luy demanda quelles estoient les paroles qu'il avoit portées de sa part à la royne. Au récit desquelles il feut bien cogneu par le sieur de Soubize et l'autre gentilhomme présent, qu'il avoit oultrepassé sa charge, ce qu'il avoua, ne pensant point que ce qu'il y avait adjousté fut d'importance, considéré qu'il estoit tombé en ceste necessité sur plusieurs demandes que la royne luy feit.

Environ ce temps la estant ennuyé le sieur de Soubize d'estre si longtemps sans avoir aulcune nouvelles de monsieur l'admiral, n'en ayant point receu depuis la bataille donnée à Dreux, encore qu'il eust longtemps envoyé trois ou quatre messagers devers mon dit sieur l'admiral, desquels il ne revenoit pas un pour la difficulté des passaiges qui estoient fort gardés; à ceste cause et ainsi que le sieur de Soubize cerchoit quelque homme qui se voullust hazarder de passer nonobstant les dangers, se présenta le sieur de Meré duquel ci-dessus a esté faict mention; lequel promict et s'asseuroit de passer jusques vers monsieur l'admiral et rapporter response de luy : Ce que le sieur de Soubize trouva bon, le cognoissant hazardeux et homme seur. Et le depescha vers monsieur l'admiral, luy laissant entendre la peine en laquelle il estoit pour ne scavoir de ses nouvelles : mesmement de ce qui estoit advenu de la dite bataille, de laquelle il n'avoit rien entendu, sinon par le moyen de monsieur de Nemours et par les lettres que le roy et la royne luy en avoient escriptes, par lesquelles leur majestés luy commandoient de remectre la ville, ainsi qu'il a esté veu ci-dessus, et les responses par luy faictes. A tant prioit monsieur l'admiral de luy mander bien au long comme toutes choses estoient passées, pour l'oster de la peyne où il estoit.

Le quatrième du mois de febvrier en suivant le sieur d'Elbène estant venu au camp de monsieur de Nemours et passant par Lyon, feit entendre au dit sieur de Soubize qu'il alloit à la court, par lequel il escripvit une lettre à la royne dont la teneur s'ensuit :

Madame, je suis merveilleusement aise que monsieur d'Elbène présent porteur ayt passé par ceste ville, pour la commodité qu'il m'a donné de vous faire entendre par luy les occasions qui m'ont retardé jusques icy de respondre aux dernières lettres qu'il a pleu au roy et à Votre Majesté m'escripre, ce que je l'ay prié de faire, et en oultre vous déclarer quelque chose de ma part. Sur quoy, madame, je vous supplie très humblement le vouloir croire, et me faire cest honneur de me donner moyen que je vous en puisse mander davantage par homme exprès que je désire envoyer vers Votre Majesté, afin de luy donner à cognoistre, comme je m'asseure qu'elle verra par effect, que le Roy ny elle n'ont point un plus affectionné serviteur que moy ni plus fidelle. De quoy je rendray tousjours bon tesmoygnage jusques au dernier soupir de ma vie. Madame, je prieray Dieu, etc. De Lyon, ce 4 février 1563.

La créance du dit d'Elbène estoit à peu près semblable à la précédente, touchant l'excuse de ne voulloir remectre Lyon entre les mains de monsieur de Nemours, remectant toujours la principale occasion de le pouvoir faire sur la captivité de leurs majestés et la grande auctorité que le duc de Guise avoit sur leurs personnes et sur tout le royaulme.

Or en ces entrefaictes il advint environ la fin du mois de febvrier, que le sieur de Poncenat, collonnel de la cavallerie, sortit de Lyon, comme il faisoit souvent pour aller à la guerre, et avec luy sortit un recepveur du taillon de Lyonnois nommé Marc Herrain, qui, cinq ou six mois auparavant, avoit demandé une compagnie de gens de pied au sieur de Soubize, luy promectant de la payer à ses dépens, ce qu'il luy accorda, à la charge qu'incontinent qu'il n'auroit plus d'argent pour la payer, il la casseroit, et lui tint la promesse; car après l'avoir souldoyé deux ou trois mois elle luy fut cassée, parce qu'il n'avait plus de moiens de l'entretenir. Toustefois le dit Herrain s'estant bien monté et armé sortoit bien souvent avec la cavallerie quand elle allait dehors, comme il feit cette fois avec le dit sieur de Poucenat, où il fut pris et mené prisonnier au camp de

M. de Nemours, auquel il fut cogneu, tant du sieur de Lignerolles, qui est son voisin, que de plusieurs Lyonnois qui estoient dedans le camp, lesquels luy feirent peur de le faire pendre pour ce qu'il estoit officier du roy, et qu'il portoit les armes contre luy ; qui estoient les reproches ordinaires qu'ils avaient accoustumé de faire à ceulx de la religion refformée. Le dit recepveur Herrain estant entré en une grande frayeur des menaces que l'on faisoit de le faire pendre, s'advisa de trouver moyen d'échapper et s'adressa au dit sieur Lignerolles, le priant de le faire parler à M. de Nemours, disant qu'il avoit pensé de luy faire un grand service, qui estoit qu'il entreprendroit de luy bailler une des portes de Lyon, ce que le dit sieur de Lignerolles fict ou le feit faire par un aultre, pour ce qu'il fut dépéché bientost après à la court.

Le duc de Nemours parlant au dit Herrain, luy demanda quels moyens il avoit de faire ce qu'il promectoit. Il lui feit response que parce qu'il avoit esté capitaine, qu'il avoit bien payé et bien entretenu ses soldatz, il y en avait cent ou six vingts des plus braves soldatz de Lyon qui s'estoient remis aux aultres compagnies, desquels il s'asseuroit de leur faire entreprendre ce qu'il vouldroit, et que son intention seroit de coupper la gorge au corps de garde d'une des portes, et la luy mectre entre les mains; et celle qui lui sembloit la plus propre et la plus aysée estoit celle de Saint Just, pour ce que les montaignes pleines de vignes sont bien près, au derrière desquels ils se pourroient tenir cachés; joinct aussi que d'un des tourrions qui sont à la muraille du faulxbourg il pourroit mectre un homme qui leur feroit un signal, quand il seroit temps de s'approcher, et pour ceste cause il falloit faire l'entreprise de jour, pour ce aussy qu'il en auoit desjà tant essayé de nuict, que le sieur de Soubize faisoit faire une si grande garde qu'il seroit impossible de les surprendre; mais que la plus belle heure qu'il pourroit choisir estoit durant les presches, lesquels se foisoient par toute la ville à huit heures, où la pluspart des soldats alloient; les aultres estoient à desjeusner, et que telles fois ils abandonnoient tant leur garde qu'il n'y avoit quasy personne.

Le duc de Nemours reçeut incontinent cela pour bon et soubdainement le dépêche et commande à ceulx qui le gardoient de le laisser eschapper, faignant de s'en aller en un aultre lieu, afin que partout le camp on pensast qu'il se fust dérobbé, et luy commanda de l'adver-

tir du jour que ceste entreprinse se pourroit faire et exécuter, pour ce que le dit Herrain luy avoit demandé terme de pouvoir parler à ses gens.

Le dit Herrain avec ceste dépêche s'en vint à Lyon trouver le sieur de Soubize auquel, pour ce qu'il le trouva accompagné de plusieurs gentilshommes et capittaines, il dict tout hault, en leur présence qu'il s'estoit sauvé pour ce que son maître s'en estoit allé au logis de M. de Nemours, où partie de ses valletz l'avoit accompagné, et les aultres s'amusoient à disner; ce que le sieur de Soubize ne trouva pas bien foisable; qui le feit entrer en soupçon qu'il eust esté gaigné pour faire quelque meschanceté, et se délibera de faire bien prendre garde à luy. Mais ceste oppinion ne luy dura guières, car le dit Herrain luy feit dire secrettement qu'il avoit à luy dire choses d'importance, et l'ayant le sieur de Soubize fait venir en son cabinet, il luy déclara tout le faict, luy disant que ce qui luy avoit faict faire ceste entreprise estoit pour le désir qu'il avoit de faire quelque bon service au roy et qu'il estoit prest à y faire ce qu'il luy commanderoit.

Le sieur de Soubize bien aise, ce luy sembla, d'avoir trouvé occasion de faire quelque belle chose, feit, un jour après, des lettres qu'il voullust que le dit Herrain escripvit au sieur de Nemours, et après avoir reçeu la response, le dit Herrain la rapportoit au sieur de Soubize, lequel luy foisoit faire telle réplique que bon luy sembloit, et ainsi par lettres et replicques fut conduite la chose si heureusement qu'il l'amena, le samedi septiesme de mars, jusques au faulxbourg de Saint-Just, dans lequel le sieur de Soubize laissa entrer tous ceulx qui y voullurent entrer, sans leur faire aulcun empêchement; ce qui ne leur sembla point estrange pour ce qu'ils estoient bien advertiz qu'ils ne faisoit point de garde dans le dit faulxbourg, et y entrèrent jusques à trois mille hommes de pied, entre lesquels et les premiers qui y entrerent estoient les vieilles bandes du comte de Brissac, lequel y entra le premier devant lesdites bandes et en sortit des derniers, y faisant aussi vaillamment et bravement que jeune homme de son aage eust peu faire.

Quand ils furent entrés dans le dit faulxbourg, et qu'ilz voullurent venir à la porte de la ville où le dit Herrain les conduisoit, et entra dedans par un guichet lequel fut incontinent fermé à ceulx qui le

suivoient, et soubdainement de dessus le portal et de tous les boulevars qui regardent sur le dit faulxbourg, fut déchargée sur eulx toute la grosse artillerye qui estoit en grand nombre ; car toute la nuit auparavant l'on y en avoit mené le plus que l'on avoit peu, oultre celles qui y estoient ordonnées, et trois ou quatre cens mousquets qui y avoient esté portés. Et y avoit dedans les dits boulevars et le long des murailles troys ou quatre mil harquebouziers qui en tuèrent grand nombre, et quand l'on vist qu'ilz commencèrent à s'estonner, fut mis dehors cinq ou six cents harquebouziers choisis soubz la charge de cincq ou six des meilleurs capitaines qu'eust le sieur de Soubize, qui les achevèrent tous de rompre, et se meirent tous en déroute, les uns par la porte où ils estoient entrés, les aultres par dessus les murailles, qui se rompoient les ungs les bras et les aultres les jambes. Mais de ceulx qui prindrent le chemin de la porte pour se saulver qui furent le plus grand nombre, il y en eust bien peu qui [ne] faillissent à s'enclouer des choses trappes que aulcuns qui estoient sur le portail par où ils entrèrent avoient eu charge de jeter par la rue au devant de la dite porte, au premier coup de canon qu'ils entendroient tirer, et oultre cela en assommèrent beaucoup à coup de pierre, de sorte que les mortz qui y feurent tuez feirent une butte au devant de la porte si haulte, que cela fut cause, voyans par ce moyen le passage fermé, qu'ils se jectèrent par-dessus les murailles, et si la cavallerie qui avoit esté envoyée à la porte de Veyse, avec commandement de sortir dès qu'ils oïroient le premier coup de canon, pour s'en venir tout le long des boulevars jusques à la dite porte du faulxbourg par où ils estoient entrés, eust faict ce qui luy avoit été commandé, il ne s'en fust pas saulvé ung que tout n'eust esté taillé en pièces. Mais par quelque faulte qui y survint, ils arrivèrent si tard que tous ceulx qui se saulverent estoient desjà sortis et n'eurent pas grande traicte à faire, d'aultant que M. de Nemours estoit desjà sur la montaigne prochaine, fort près du dit faulxbourg. Mais ils ne sceurent si bien faire qu'il n'y en demeurast de trois à quatre cens dans le dit fauxlbourg, et grand nombre de blessés qui moururent en se retirant au camp, de sorte que le chemin estoit aisé à trouver, car il y avoit de belles brisées, et y en mourut encore plus de deux cens aultres, estans arrivés au camp ou à Vienne où on les avoit envoyés pour estre pansés.

Le duc de Nemours qui avoit, de la montaigne où il estoit, veu

fort aisément tout le passe-temps et le festoiement que l'on faisoit à ses gens, print une telle mélancolie qu'il s'en alla en son logis, et se mit incontinent dans le lit où il demeura près de deux mois malade à l'extrémité et en danger de n'en relever jamais.

(La fin au prochain n°).

LISTE

DES GENTILSHOMMES ET PRINCIPAUX HABITANTS NOUVEAUX CONVERTIS

DANS LE LANGUEDOC[1].

[1686]

MONTPELIER.

Mr Du Cayla, méchant catholique. Il n'a que des petits-enfants. Sa femme seroit asses bonne catholique si son mari l'estoit.

Mr Paschal Saint-Félix, garde asses bien les apparences et sa femme aussy. Ils n'ont que des petits-enfants.

Mrs de Seran et Conques, frères du sieur de Saint-Félix, qui ont esté autrefois dans le seruice, sont tous deux bons catholiques.

Mrs de Bossuges et Pommassargues frères, sont asses bons catholiques, et leur sœur est méchante catholique.

Mr le baron de Fourques, aueugle, méchant catholique.

Mr de Teillan et son filz, marié, bons catholiques; madame Teillan mère n'est pas si bonne catholique.

Mr de Montarnaud, bon catholique, et ses enfants, excepté sa femme et sa fille.

Mr Bosc, en apparence bon catholique, sa femme méchante catholique.

Mr Bornier de mesme, ses enfants sont bons catholiques. Il y en a un qui est capitaine.

Mr Passius de mesme.

1. C'est à M. le pasteur Vielles d'Anduze que nous devons cette copie, faite par feu M. le pasteur Fraissinet, d'un très important document rédigé après la Révocation, et conservé aux Archives de l'Hérault. En lisant les notes placées en regard de certains noms, on ne doit pas oublier que c'est une main catholique et ennemie qui a tenu la plume. (*Réd.*)

Mr Causse, méchant catholique.

Mr Fize et son filz, conr, bons catholiques.

Mr Rat, autrefois capitaine, ne fait pas trop bien son deuoir.

Mr Paul et son filz, conr, sont bons catholiques, mais la femme du fils est méchante catholique.

M. Duplex, sr de la Tour, sa femme et deux enfants, méchants catholiques.

Mr Berger, capitaine, sa femme et vn enfant, bons catholiques.

Mr Clausel, frère de Mr de Fontfroide, bon catholique.

Mr de Cadoule, qui commande vn bataillon, bon catholique.

Mr Balabré, nepueu de Mr de Clausel, conr, méchant catholique.

Mr de Massanes Cairargues, bon catholique et toute sa famille, excepté sa femme qui est méchante catholique.

Mr Dortoman, capitaine, bon catholique et toute sa famille.

Mr Moret, capitaine, bon catholique.

Mr Darenes Desports, méchant catholique, ses enfants sont dans le seruice.

Mr Henri Massanes, bon catholique et toute sa famille.

Mr Capon du Bosc, bon catholique; il a vn filz dans le seruice.

Mr de Fontfroide, méchant catholique, et sa femme aussy. Il n'a que des petits-enfants.

Mr Raymond, autrefois capitaine, bon catholique ; sa femme méchante catholique ; leur fille, âgée de vingt-cinq ans, suit l'exemple de sa mère.

Mr de La Tour de Ginestous, assez bon catholique.

COURNONSÉE.

Mr de Grémian, méchant catholique ; sa femme asses bonne catholique.

Mr de Jalargues, seigneur engagiste, de Cournonsée, sa femme et un petit-enfant sont asses bons catholiques.

COURNOUTERRAL.

Madame de Vignoles, un enfant qui a pris le parti de l'Église, et deux filles, bons catholiques.

GANGES.

Mr Bonheur, sa femme et vn filz de douze ans, bons catholiques.

MAUGUIO.

Mr Belcastel, lieutenant d'infanterie. Il a deux frères qui ont quitté le royaume : l'un estoit capitaine de caualerie, l'autre de grenadiers.

SAINT-HILAIRE.

Mr de Saint-Hilaire, auec ses deux fils qui ont serui ; le père n'est pas trop bon catholique.

SAUSSINES.

Mr Sabatier, seigneur dudit lieu. Il fait sa résidence à Sommière.

LUNEL.

Mr Rieutord, cinquième capitaine du premier bataillon d'Auuergne, n'est pas marié.

Mr de Saint-Maurice, son frère, lieutenant dans le mesme bataillon. n'est point marié.

Mr d'Ubrene, leur frère, capitaine dans le mesme bataillon, est en Brandebourg, n'est pas marié.

Mr Bosanquet, quatrième capitaine du second bataillon d'Anjou, n'est pas marié.

Mr de l'Isle, troisième capitaine du premier bataillon de Normandie, n'est pas marié.

Mr Vesson, lieutenant de la colonelle de Limousin, est marié et a deux petites filles.

Mr Menars, lieutenant dans le mesme régiment, n'est pas marié.

ÉVESCHÉ DE LAVAUR.

Il y a dans ce diocèze 79 gentilshommes, compris 21 gent. verriers dont 50 sont notés.

	Noms.	Enfants	Demeure
Mal conuerty, capable d'entreprendre.	Le Sr d'Esperandieu.	A vn fils agé de 20 ans et quatre autres en bas age.	Aiguefonde.
Est fort vieux et mal conuerty.	Le Sr de Caucalières.	N'a point d'enfants	Mazamet.
Vieux.	Le Sr d'Escorbiac. conr a Thoulouse.	N'a que des filles.	

	Noms	Enfans	Demeure
Il a grand commerce aux pays étrangers d'où il reçait force lettres. Est le chef de 20 gentilshommes, verriers qui demeurent au même lieu.	Le Sr Coulom gentilh^e verrier.	A trois fils hors du royaume.	Saint-Amans.
Fait assez son deuoir.	Le Sr de Rieutort.	Sans enfants.	St.Amans.
Ils sont trois frères de Ladeuèze, ministre de Castres, qui est hors du royaume.	Les Srs de Ladeuèze.	Sans enfants.	Lempant.
Fait bien son deuoir.	Le Sr de la Zuerinie.	Sans enfant.	Lempant.
Fait bien son deuoir.	Le Sr de Padiz.	Ses enfans sont au dessous de 8 ans	Lempant.
	M. Faure con^{er} au parl^t de Thoulouse	Sans enfans.	St.-Chaman.
	M. Brun con^{er}. au parl^t de Thoulouse.	Sans enfans.	Sourreze.
Mauuais conuerty, mal intentionné.	Le Sr Terson de Paleville.	Ses enfans sont en bas age.	Reuel.
Fait mal son deuoir, a une pension.	Le Sr de Tanus.		Blan.
Fait assez son deuoir, a une pension.	Le Sr de Blan son fils.	Sans enfans.	Blan.
Fait bien son deuoir.	Le S^r des Isles.	Ses deux fils agés de plus de 25 ans font leur deuoir.	Pondis.
Mauuais conuerty, mal intentionné.	Le Sr de la Nause.		Reuel.
Fait son deuoir.	Le Sr de la Caussade son fils.		Reuel.
Très mal intentionné, aussi bien que sa femme.	Le Sr de la Garrigue.	Deux enfans en bas age.	Reuel.
Bien conuerty.	Le Sr de Perodon.	A un fils agé de 15 ans.	Reuel.
Mauuais conuerty, très mal intentionné.	Le Sr Daran, 27 ans.	Sans enfans	Reuel.

	Noms	Enfants	Demeures
Mauuais conuerty:	Le Sr Couffinal.	Sans enfans.	Reuel.
Paroist asses bien conuerty.	Le Sr de Baulens.	N'a qu'une fille.	Reuel,
Paroist bien conuerty.	Le Sr de Portes.	A un fils agé de trente ans bien conuerty	Reuel.
Mal conuerty. Ses enfans qui sont très jeunes sont mal éleués dans la religion. On ne le croit pas capable de rien entreprendre.	Le Sr Dauessens de St Rome.	4 enfans au dessous de 15 ans.	Aguts.
Vieux gentilhte. On ne le croit pas dangereux.	Le Sr de Fontbonne.	Sans enfans.	Aguts.
Fort riche, fait son deuoir. On ne le croit pas dangereux.	Le Sr du Puy.	Sans enfans,	Prades.
Fait assés son deuoir.	Le Sr de Cornillan de la Brunie.	Sans enfans.	Prades.
On doute qu'il soit bien conuerty.	Le Sr du Puy de la Tour.	Ses enfans fort jeunes.	Prades.
De meme caractère.	Le Sr de Pebolon	Non marié.	Prades.
Cy deuant relaps, à présent sans religion.	Le Sr de Villers.	Sans enfans.	Prades.
Garde assez les apparences.	Le Sr de Pratlong.	Sans enfans.	Puylaurens.
De même. Il a seruy cy deuant.	Le Sr de Celerier son frère.	Sans enfans.	Puylaurens.
Il ne se distingue point en mal.	Le Sr de Najac.	Ses deux fils aisnés ont quitté le seruice et le Rme. Il en a trois autres en bas age.	Puylaurens.
On doute qu'il soit bien conuerty. N'est pas entreprenant.	Le Sr de Gineste.	Sans enfans.	Puylaurens.
De même caractère. Il a seruy.	Le Sr de Lassalle son frère.	Sans enfans.	Puylaurens.

	Noms.	Enfans.	Demeures.
Paroist bien conuerty.	Le Sr Ranchin cydeut. ministre.	Sans enfans.	Puylaurens.
Mal conuuerty, très obstiné.	Le Sr de Mirabel père.		Puylaurens.
Nouueau conuerty, fort suspect.	Le Sr de Mirabel son fils.	Sans enfans.	Puylaurens.
Agé de 60 ans, paroist mal conuerty.	Le Sr Bedos.	Sans enfans.	Puylaurens.
Paroist mal conuerty.	Le Sr du Barry père.		Puylaurens.
De même.	Le Sr du Barry fils agé de 25 ans.		Puylaurens.
Paroissent mal conuertis.	Le Sr Terson Sr de Pradis et ses deux frères agés de 20 à 30 ans.	Sans enfans.	Puylaurens.
On le croit mal conuerty. Toute sa famille a passé dans les pays étrangers.	Le Sr de Roquemaure.	Sans enfans.	Puylaurens,
Ils sont trois frères assés agés qui paroissent mal conuertis.	Les Srs de St Cernin.	Sans enfans.	Puylaurens.
Mal conuerty et qui élève sa famille dans le meme esprit.	Le Sr Roux gendre du Sr de la Garde.	A 4 enfans au dessous de 15 ans.	Teissode.
Homme sans religion, capable d'estre chef e sédition.	Le Sr de la Soulade.	A son fils aisné dans le seruice et deux autres en bas âge.	St-Paul de Capdijoux.
On le croit mauuais conuerty. Il est riche.	Le Sr de la Bernède.	A un fils marié a Caraman dans le dioceze de Thse.	Estampes.
On le croit mal conuerty. Est fort riche.	Le Sr Bataille.	A un fils agé de 20 ans, mauvais conuerty.	Estampes.

Nouveaux convertis non nobles du même diocèse

Beguy, bourgeois, Puylaurens.
Perols, advocat.
Capdepi, marchand.
Causse, bourgeois, Revel.
Marc La Brousse, Soureze.
Aneroux, Saint-Amans.
Cacibel apoticaire, Mazamet

DIOCÈZE DE CASTRES.

Il y a dans ce dioceze 72 gentilshommes dont 11 sont notés.

	Noms	Enfans	Demeure
	Le Sr Baron de Ferriere.	A deux fils, l'un de 18 ans page du roy, l'autre 13 a.	Castres.
	Le Sr de la Garigue.	Sans enfans,	Idem.
	Le Sr de Galibert.	A 5 fils dont l'ainé a 17 ans et les autres 14, 12, 9, 7.	
	Le sr de Thomas de la Barthe.	Non marié.	Castres
Fin et rusé, donnant conseil aux autres, appelé par sobriquet le Prince d'Orange.	Le Sr de la Barthe, son cadet.	Non marié.	Castres.
	Le Sr de Maisal.	Sans enfans.	Castres.
	Le Sr de St Alby.	Non marié.	Castres.
	Le Sr Ligonnier de Vignols.		Castres.
Adroit et mal conuerty.	Le Sr Ligonnier de Monenque fils.	Ses enfans sont en bas age.	Castres.
Adroit, ayant credit dans la ville.	Le Sr de Ligonnier de Peniel son frère.	Sans enfans.	Castres.
	Le Sr de Ligonnier de Vignols frère.	Sans enfans.	Castres.
Mal conuerty, parlant mal dans les occasions.	Le Sr de Ligonnier du Buisson.	A deux fils l'un de 19 ans et l'autre de 16.	Castres.
Mal conuerty, seruant de conseil aux autres.	Le Sr de Rosel.	N'a qu'vne fille.	Castres.

	Noms.	Enfans	Demeure
	Le Sr d'Isart.	N'a que des filles.	Castres.
	Le Sr de la Fabrie.	A deux filles.	Castres.
	Le Sr Bonfa de Fonfroide.	Non marié.	Castres.
	Le Sr de la Roque.	Non marié.	Castres.
	Le Sr de Rotolp.	Non marié.	Castres.
	Le Sr de Rotolp son frère.	Non marié.	Castres.
	Le Sr de Bayard.	A vu fils de 40 ans dans le service.	Castres.
	Le Sr de Bissole de Malacan.	A vu fils agé de 30 ans.	Castres.
	Le Sr Perrin de la Vallette.	Non marié.	Castres.
	Le Sr de la Baume d'Arifat.	Ses enfans sont en bas age.	Castres.
	Le Sr d'Esperandieu de Lacam.	Sans enfans.	Castres.
	Le Sr Daniel de Ligonnier de Praniel.	Non marié.	Castres.
Mal intentionné.	Le Sr de Bonfars de la Garrigue.	Non marié.	Castres.
	Le Sr de Farguerol.	Non marié.	Castres.
	Le Sr d'Esperandieu de Calmont.	Non marié.	Castres.
Mal conuerty.	Le Sr de Ranchin.	N'a qu'une fille.	Castres.
	Le Sr de Roulins.	Sans enfans.	Bresis.
	Le Sr de la Valle.	Sans enfans.	Bresis.
	Le Sr de Belvese.	Sans enfans.	Pecaluel.
	Le Sr de Monsaillart.	Sans enfans.	la Miacte.
	Le Sr de la Verguiere	A deux fils de 17 et 14 ans.	Vabre,
	Le Sr de Carla.	A vue fille.	Vabre.
	Le Sr Cesar de Bayard.	Non marié.	Burlats.
Mal conuerty, sans génie.	Le Sr de Belfortez.	A vu fils en bas age.	près Brassac.
	Le Sr de Padis du Clot.	Ses enfans sont au dessous de 15 ans	au Clôt près Castres.
	Le Sr de Laur de la Marmoulière.	A un fils fort jeune.	Saint-Amans.

	Noms.	Enfans	Demeure
	Le Sr de Burniquel.	Sans enfans.	la Miatte.
Mal conuerty et capable de se mettre à la teste de ceux qui voudroient remuer.	Le Sr de Lautrec de Saint-Germiez.	Sans enfans.	St Germiez.
	Le Sr Gastoul de la Salle.	Sans enfans.	au Bez.
	Le Sr de Gastoul de la Croisette.	sans enfans.	la Croisette.
	Le Sr de Martin au Perges.	Sans enfans.	la Raisinié prè de Venez.
	Le Sr de Suc.	Non marié.	Roquecourbe.
Mal conuerty, gouuernant uue partie de la montagne, capable de fomenter les souleuemens. A uue pension de 1500 f.	Le Sr Baron de Senegas.	Ses fils sont au dessous de 12 ans.	Dans son châtea de Senegas.
	Le Sr Corneillan de la Verniere.	A trois fils de 35 28 et 22 ans.	St-Martin de Salvebiau.
	Le Sr de Robert.	Non marié.	Pe de Ronairoux
Mal conuerty et séditieux.	Le Sr de Gachut de Prades.	A vu fils en bas age.	Dans son châtea de Prades.
Mal conuerty, insolent et parleur.	Le Sr de la Tourète.	Non marié.	Esperausse.
	Le Sr de la Tourlenquie.	A deux fils au dessous de 8 ans.	près Castres.
	Le Sr de Barreau de Maratel.	Sans enfans.	Maratel.
	Le Sr Galand de Caloux.	A vu fils agé de 27 ans.	Vianne.
Mal conuerty et séditieux.	Le Sr de Goudon de Senaux.	Non marié.	Senaux.
	Le Sr Passieu de Cabanes.	Sans enfans.	la Caune.
	Le Sr de Passieu de Lestiez.	Sans enfans.	Cabanes.
	Le Sr Robert de la Garrigue.	A vu fils de huit ans.	la Vabatière.
	Le Sr de Beselut.	Sans enfans.	la Caune.
	Le Sr de la Dardaisie.	Ses enfans sont au dessous de 12 a.	Roquecourbe.

	Noms	Enfans	Demeure
Mal conuerty, gouuernant tout le canton de Castelnau et Soulegre, dangereux.	Le Sr du Ferrier du Terrail.	Ses enfans sont hors du royaume.	Castelnau.
	Le Sr de Long de la Bonnoure.	Sans enfans.	Briatexte.
	Le Sr de Gastoul de Pujol.	A vu fils de 33 ans.	Brassac.
	Le Sr de la Boue de Colombiez.	Sans enfans.	Venez.
	Le Sr Robert de Pradesbost.	Sans enfans.	à Saint-Martin du Puy.
	Le Sr Robert de la Mouline,	Sans enfans.	Aud St-Martin.
	Le Sr Robert de Belagon.	A vu fils de 8 ans.	Saluatere.
Mal conuerty.	Le baron de Caucalieres.	Non marié.	Caucalieres.

Est à obseruer, qu'à l'exception des barons de Ferrières et de Senegas, qui ont 4 ou 5000 livres de rente, le plus riche n'a pas 2000 livres de revenu, et la plupart sont au-dessous de cinq cents écus. Il semble que tous les gentilshommes de ce diocèze soient convenus de garder la même conduite, qui est de fréquenter quelquefois les exercices de nostre religion, sans y estre assidus, et de faire connoistre par leur nonchalance que dans le fonds ils ne sont pas fort bons catholiques; mais ils sont sages d'ailleurs et ne donnent point de prise sur eux, à l'exception de quelques-uns qui ont esté marqués.

Roturiers, etc.

Malacart ad^{at}.	Castres.
Tirefort doct^r en médecine.	
Boyer procureur.	
Baltazard marchand.	La Bessonie ou Mouredon.
Severac lieutenant de Mouredon.	
Les trois Gaches frères.	Vabres.
Bousquet bourgeois.	Castelnau.
Peramene bourgeois.	Castelnau.
Ricaud bourgeois.	La Capelle.
Lapeyre bourgeois.	Viane.
Pierre Paumier no^{re}.	Esperausse.

MONTPELIER.

Il y a 29 gentilshommes n. c. dont 8 sont notés[1].

	Noms	Enfans	Demeure
Mauvais conuerty.	Le Sr du Cayla.	Ses enfans en bas a.	Montpelier.
Garde les apparences.	Le Sr de St-Félix.	Ses enfans en bas a.	Montpelier.
Fait son deuoir.	Le Sr de Seran.	Non marié.	Montpelier.
De mesme.	Le Sr Conque son fr.	Non marié.	Montpelier.
Fait son deuoir.	Le Sr de Bossuges.	Non marié.	Montpelier.
De mesme.	Le Sr de Pommesargues son frère.	Non marié.	Montpelier.
Aueugle, et mauuais Conuerty.	Le Sr de Fourques.	Non marié.	Montpelier.
Bon conuerty.	Le Sr de Teillan père.		Montpelier.
De mesme.	Le Sr de Teillan son fils.	Sans enfans.	Montpelier.
Fait son deuoir.	Le Sr de Montarnaud.	Ses enfans en bas a.	Montpelier.
Mauuais conuerty.	Le Sr de la Tour.	A 2 enfans en b. a.	Montpelier.
Fait son deuoir.	Le Sr Boyer.	A vu fils en bas age.	Montpelier.
De mesme.	Le Sr Clausel.	Non marié.	Montpelier.
Mauuais conuerty.	Le Sr Balabré.	Non marié.	Montpelier.
Fait son deuoir.	Le Sr De Massanes. Cairargues.	A des enfans en bas age.	Montpelier.
Mauuais conuerty.	Le Sr Darenne Desports.	Ses enfants sont daus le seruice.	Montpelier.
Garde les apparences.	Le Sr de Passieux.	Non marié.	Montpelier.
Fait son devoir.	Le Sr Henry Massanes	Ses enfants sont en bas âge.	Montpelier.
Fait son devoir.	Le Sr Capon du Bosc.	A un enfant dans le service.	Montpelier.
Mauvais converty.	Le Sr de Fonfroide.	A des enfants en b.a.	Montpelier.
Fait son devoir, a quitté le service.	Le Sr Raymond.	N'a qu'une fille.	Montpelier.
Fait son devoir.	Le Sr de la Tour.	Sans enfant.	Montpelier.
Mauvais converty.	Le Sr de Grémian.	Sans enfant.	Cornonsée
Fait son devoir.	Le Sr de Jalargue.	A un fils en bas âge.	Cornonsée
Fait son devoir.	Le Sr Bonheur.	A un fils de 12 ans.	Ganges,
Ne fait que trop bien.	Le Sr de St-Hilaire.	A deux fils qui ont servi.	St-Hilaire.
Fait son devoir.	Le Sr de Bornier.	N'a qu'une fille.	Lunel.
Mauvais converty.	Le Sr de Soles.	A deux filles.	Lunel.

(*Suite.*)

1. A rapprocher des pages 214 et 215.

MÉLANGES

UN SOUVENIR DES CÉVENNES.

L'automne de 1879 a réalisé un de mes meilleurs rêves. J'ai revu les monts dont les cimes lointaines attiraient si vivement mon enfance, et goûté à Saint-Jean-du-Gard, La Salle, Anduze, la plus aimable hospitalité, celle qui satisfait à la fois l'esprit et le cœur. Pendant quelques semaines trop tôt écoulées, j'ai pu savourer le charme des causeries qui ont le passé pour objet, et la poésie des promenades qui ne sont qu'un pèlerinage de souvenirs. Rentré dans ma studieuse retraite, je revois les sites que j'ai parcourus avec des amis associés à toutes mes impressions, et je ne résiste pas à la tentation de raconter ce que j'ai, moi-même, si vivement senti[1].

Depuis longtemps je désirais visiter Mialet et la grotte du Fort, le Mas-Soubeyran, humble berceau du grand chef de l'insurrection camisarde. C'est une promenade également facile d'Anduze ou de Saint-Jean-du-Gard, selon que l'on remonte ou descend le gardon de Mialet. En partant d'Anduze, on traverse les magnifiques jardins d'un horticulteur distingué qui a su naturaliser dans un vallon des Cévennes les plus étonnants produits de la flore des tropiques. Puis on salue, sur une cime abrupte, les ruines d'une tour qui porte le grand nom de Rohan, et l'on suit un sentier serpentant parmi des gorges très pittoresques, avant d'atteindre le plateau, point culminant de la route de Mialet, et d'où l'œil embrasse un superbe horizon. Au midi, la vieille cité d'Anduze serrée entre ses deux rochers cyclopéens s'ouvrant comme les Thermopyles cévenols, d'où s'échappe le Gardon coulant vers les doux sites de Beau-Rivage, illustrés par Florian. Au nord, les chaînes entrecroisées de la Fage et du Lirou, théâtre d'une des plus formidables luttes de l'histoire moderne ; double panorama d'un saisissant effet quand un rayon du soir dore les cimes, au-dessus de l'ombre bleuâtre qui flotte sur les

1. Il m'est doux de nommer ici MM. les pasteurs Viel, de Saint-Jean, Chastand, de Mialet, Vielles, d'Anduze ; ainsi que MM. E. de Boyve-Colomb et de Mazarin-Lafarelle.

vallées. On se souvient de certaines pages de l'*Histoire des Pasteurs du Désert*, de M. Peyrat, et des belles strophes de *Roland* [1] :

Dans ces vallons, sur ces libres montagnes,
Un peuple libre a toujours respiré;
Romains, Francs, Goths, en vain l'ont déchiré,
Pillé, trahi; ces gauloises campagnes
Obstinément ont gardé pour compagnes,
Sage hérésie et simple vérité.

La route de Saint-Jean à Mialet, sans offrir des sites comparables à celle d'Anduze, n'est pas sans intérêt. Après avoir suivi dans presque toute sa longueur, du côté du midi, l'interminable rue de Saint-Jean, et laissé à gauche le chemin du hameau de Falguières, on monte rapidement par des sentiers ravinés à la route tracée sur les hauteurs, parmi de belles châtaigneraies, et dominant le cours du Gardon qui dessine de capricieux méandres sur ses grèves à demi desséchées. Ici encore la nature et l'histoire déroulent de vastes tableaux. Au nord-ouest l'Aigoal, le Sinaï cévenol, formant la ligne de partage entre le bassin de l'Océan et celui de la Méditerranée.

C'est l'Aigoal ruisselant dont les sources,
Jets plantureux de vie et de fraîcheur,
De vingt ruisseaux font circuler les courses
Sur ces versants, dits les prés du Seigneur!

A droite de l'Aigoal, plus au nord, le plateau nu de la Lozère d'où se précipite le Tarn courant vers le pont de Montvert; puis le plan de Fontmorte signalé par un triple combat des *Enfants de Dieu*. Enfin, à l'est, le mont d'Aigladine, recélant sur ses pentes de nombreuses grottes qui fournirent un asile, des hôpitaux, des magasins, à l'insurrection camisarde. La route, des plus âpres, que l'on suit sur les hauteurs, à travers des bois de chênes verts succédant aux châtaigniers, s'abaisse tout à coup sur une gorge profonde, pour aboutir au pont très étroit qui donne accès au hameau de Mialet, taillé, pour ainsi dire, dans le roc, entre le Gardon qui humecte ses prés et les montagnes qui surplombent ce site gracieux et austère. De loin, on a pu remarquer, sur les flancs du mont, une espèce

1. *Le martyr Cévénol : Roland*, poème de M. Jonain. In-12. 1878.

de trou, en forme d'arceau, comme un œil ouvert sur la contrée; c'est la grotte du Fort.

La Réforme pénétra de bonne heure dans ces régions peu accessibles, et y compta de nombreux adhérents. « Ce fut en ces mesmes temps, dit Bèze, que ceux des montagnes des Cévennes, un pays rude et âpre, s'il y en a en France, reçurent néantmoins avec une merveilleuse ardeur la vérité de l'Évangile, auxquels s'adjoignirent non seulement quasi tout le commun (peuple), mais les gentilshommes, les plus grands seigneurs, tellement que quasy, en un instant, furent dressées plusieurs églises, assavoir celle de Mialet par Robert Maillard; celle d'Anduze par Pasquier Boust, qui est l'entrée des Cévennes, du costé de Nismes, et dont les seigneurs faisoient telle profession de l'Évangile que l'un d'iceux s'étant retiré à Genève, y a exercé longtemps le ministère, et depuis est mort ministre à Nismes en très grande réputation; celle de Sauve par un nommé Tartaz; celle de Saint-Jean par Olivier Tardieu; celle de Saint-Germain de Calberte par un auparavant libraire à Genève, le labeur duquel conjoint avec un singulier exemple de bonne vie profita tellement qu'en peu de temps il acquit au Seigneur ceux de Saint-Estienne, de Ville-Francesque, du Pont-de-Montvert, de Saint-Privat, Gabriac et autres lieux circonvoisins[1]. »

L'histoire de ces jeunes Églises n'est qu'un martyrologe. Le parlement de Toulouse se signale déjà par son zèle persécuteur; le président de Malras fulmine des arrêts, et le comte de Villars parcourt les Cévennes, marquant chacun de ses pas par le massacre et l'incendie. « La retraite des fidèles fut par les bois et cavernes, endurant de telles froidures que quelques-uns y moururent, y estant mesme les femmes et petits enfants, avec quatre ministres, assavoir celuy d'Anduze, de Sommières, de Mialet et de Saint-Jean, qui faisoient tout devoir de fortifier ces brebis égarées, ayant part de leur affliction[2]. » L'Église de Mialet se signala entre toutes: son vaillant ministre inaugura le culte du désert au hameau d'Aigladines.

Un siècle et demi plus tard, cette paroisse, qui avait déjà tant souffert aux premiers jours de la Réforme, vit se déchaîner sur elle toutes les horreurs de la dragonnade et de la déportation en masse exécutée par l'apostat Julien, le digne agent de Montrevel. Au mois

1. *Hist. eccl.*, t. I, p. 218. Ann. 1560.
2. *Ibidem*, p. 339, 341.

d'avril 1703, cinq cent quatre-vingt-dix personnes furent enlevées comme un vil troupeau et la paroisse mise au pillage[1]. Son crime était sans doute d'avoir donné le jour à ce Laporte-Roland dont nous allons visiter le berceau au Mas-Soubeyran. Mais on ne peut quitter Mialet sans visiter son joli temple construit sur l'emplacement de l'ancien et sans faire l'ascension de la grotte du Fort. L'aimable pasteur du lieu, M. Ch*** veut bien nous servir de guide. Nous escaladons des pentes rocailleuses, et, par un sentier vertigineux, nous arrivons à l'entrée de la grotte masquée autrefois par un bois épais, à demi fermée aujourd'hui par un mur en ruines. Des fouilles archéologiques pratiquées à l'intérieur lui ont ôté sa physionomie primitive. Des débris accumulés en cachent les profondeurs hantées par d'innombrables oiseaux de nuit. Mais les voûtes ont gardé leur courbe antique, et l'imagination recompose sans peine cette forteresse de la nature disputée par les fureurs des hommes, dans les vicissitudes d'une guerre sans trêve ni merci. Une sentinelle placée au-dessus de la grotte surveillait au loin le paysage, et plus d'une fois sans doute elle donna le signal de la fusillade qui retentit sur les deux rives du Gardon. C'est un de ces lieux solitaires où l'âme se porte, d'un élan naturel, aux résolutions héroïques, et prend le ciel à témoin de ses serments et de son sacrifice !

Un char léger nous conduit au Mas-Soubeyran en suivant la romantique vallée où coule le Jourdain cévenol, tantôt débordant sur ses rives, tantôt réduit à un mince filet d'eau sur ses grèves émaillées de paillettes d'or où viennent s'épanouir, comme autant de fraîches oasis, quelque fermes abritées sous le feuillage des châtaigniers. Il en est une surtout dont le charme nous attire, car elle nous offrit l'image de toutes les vertus qui décorent un foyer biblique. Nous reverrons souvent en esprit, au bas de la merveilleuse grotte cachée dans les plis de la montagne[2], la ferme D***.

Gardant comme un parfum dans le vase resté
Un air de bienvenue et d'hospitalité !

Mais la vallée s'élargit de plus en plus vers le midi. A droite la

1. Court, *Histoire des Camisards*, t. I, p. 325.
2 Cette grotte, d'un accès difficile, communiquant, dit-on, dans ses mystérieux détours, avec le lit du Gardon, contient de fort belles salles. Celles des *Colonnes*, du *Lion* et des *Bassins*, méritent une mention particulière pour la richesse de leurs stalagmites.

rivière formant çà et là de jolies cascades ; à gauche un mamelon où l'on a récemment mis à nu quelques tombes celtiques ; notre char le contourne, et s'arrête à mi-hauteur, à l'entrée d'un hameau qui s'étage, en deux groupes distincts, sous un ciel de Calabre. C'est ici le Mas-Soubeyran ! « Vers le milieu du XVIIme siècle, dit M. Peyrat, vivait dans ce hameau un paysan nommé Gras, qui, n'ayant qu'une fille unique, prit pour gendre dans sa maison, un jeune homme appelé Laporte, venu des environs d'Alais. Laporte eut plusieurs fils. L'un fut le dernier pasteur du Colet de Dèze, délegué par l'assemblée de Colognac au duc de Noailles, et par les réfugiés, conjointement avec Brousson, vers les princes protestants du Nord ; et depuis la ligue d'Augsbourg, chapelain d'un de ces régiments français que Guillaume d'Orange conduisit à la délivrance de l'Angleterre. Un second resté dans les Cévennes, prédicant au désert, subit, en 1696, le martyre à Montpellier. Le troisième est le chef des Enfants de Dieu, tué à Témelac ; leur frère aîné, établi dans la maison paternelle, fut le père obscur du fameux Roland né, vers 1675, au Mas-Soubeyran[1]. »

Deux noms, également célèbres, résument l'insurrection cévenole : Jean Cavalier, le pâtre de Ribaute, l'héroïque adolescent qui guida tant de fois les phalanges du désert à la victoire ou à la mort, toujours à la gloire, mais qui ne sut pas résister à un sourire de Villars, à une fallacieuse promesse de Versailles, et laissa tomber de ses mains l'étendard sacré dont s'enveloppa Roland, fidèle jusqu'au bout à la cause de la liberté de conscience pour laquelle il est si beau de vivre et de mourir ! Je le revois enfant ignoré de lui-même, dans son hameau natal, puis homme, souffrant des malheurs de son pays et de la proscription de sa famille, tel que l'ont décrit les historiens ; « de moyenne taille, d'une constitution nerveuse et robuste, gravé de petite vérole, mais d'un beau teint, les yeux grands, le regard plein de feu, mais voilé, les cheveux longs et d'un blond obscur. Il était naturellement grave, silencieux, impérieux, de parole brève et mâle, de tête et de cœur ardents, sous un aspect impassible[2]. » Il y a comme un reflet de Coligny et du Taciturne sur ce jeune chef cévenol d'une indomptable ténacité, organisateur habile autant que vaillant soldat, à la fois prophète et général, résolu à faire son devoir jusqu'à la mort,

1. *Histoire des Pasteurs du Désert*, t. I, p. 327, 328.
2. *Ibidem*, p. 328, 329. A l'étranger, on le considère comme un autre duc de Rohan. Républicain pour les protestants, il est, pour les catholiques, le *Comte Roland* et même le *Roi des Cévennes*.

tenant en échec Bâville, Montrevel, Villars, et tombant, victime de la trahison, sous les murs du château de Castelnau, avec le double prestige du héros et du martyr, que consola, aux heures les plus sombres, le mystérieux amour de la châtelaine de Cornély.

Ces souvenirs se retracent vivement à l'esprit en entrant dans la maison habitée par un dernier descendant de la famille, M. Laporte, diacre de l'Eglise de Mialet, qui nous en fait dignement les honneurs[1]. C'est un bâtiment d'un étage et de médiocre étendue, mais antique d'aspect. Un escalier, qui semble taillé dans le roc, aboutit à une terrasse exposée au midi où s'épanouissent, sous le ciel bleu, quelques plants d'oranger et de laurier-rose. Sous le rebord du toit un nid d'hirondelle complète la rustique décoration. A l'intérieur s'ouvrent quatre pièces d'une exquise propreté, dont une, celle du fond, montre un large foyer, symbole de patriarcale hospitalité. Dans la même pièce une antique armoire recèle un mystérieux caveau improprement appelé la *cachette de Roland*. Le chef camisard n'eut de retraite que les cimes inaccessibles des monts et les grottes du désert. Une Bible du XVI[me] siècle, conservée avec un religieux respect, et feuilletée par la main des générations successives, porte le nom de *Bible de Roland*. Une hallebarde à double pointe se dresse dans un coin, comme la lance d'Achille : l'arme du combat près du livre de la prière ! Telles sont les reliques de cette humble demeure, grande par les souvenirs. J'oubliais les noms des visiteurs de tout rang et de tout pays, inscrits sur un registre, et les photographies de nombreux membres de la famille dispersés sur la terre de refuge, et qui revendiquent comme un honneur leur titre de parenté. Un Laporte, frère cadet de l'illustre Roland, alla s'établir en Hollande, et servit comme officier sous le drapeau des princes d'Orange. De lui descend une riche postérité qui se réclame du nom paternel en Hollande et dans les colonies néerlandaises. Au premier rang figure Mlle Léna Laporte de Rotterdam qui écrivait, il y a peu d'années, à son cousin du Mas-Soubeyran, à l'occasion d'un deuil commun :

Rotterdam 7 janvier 1876.

« Ayant lu dans un journal protestant la mort de Mme Laporte-Cabanis à Anduze, je me hâte d'écrire à mes parents en France dont

1. C'est de la bouche du pasteur de Mialet qu'il faut entendre l'éloge du diacre, considérant la lecture de la Parole sainte dont il est chargé au service du dimanche comme un très grand privilège, et s'en acquittant avec l'austère gravité de ses aïeux.

j'ignorais l'existence. Moi-même j'ai l'honneur de descendre d'un frère cadet du renommé chef des Camisards réfugié en Hollande où il obtint une lieutenance dans l'armée de la ci-devant république hollandaise.

« Nos traits de famille ont encore le type français, ce dont j'espère vous convaincre, en cas de réponse favorable, par l'envoi de ma photographie.

« J'ai l'honneur d'être votre fidèle servante

LÉNA LAPORTE. »

Quelques mots sur Mme Laporte-Cabanis, mère du digne M. Laporte, et dont la mort a provoqué la lettre qu'on vient de lire, ne seront pas ici déplacés. C'était, disent ceux qui l'ont connue, une femme des anciens jours, et comme une mère en Israël. Nourrie de la lecture des saints Écrits, ses pensées revêtaieut naturellement des formes pieuses, un langage biblique, fidèle écho de son âme. Ce n'est pas sans émotion que le pasteur Luc Pulsford, qui fut plus d'une fois son hôte, et bien d'autres avec lui, se rappellent l'accueil de cette sœur vénérée qui semblait un lien entre l'époque présente, avec ses joies, ses douleurs, et les plus augustes souvenirs du passé. Mme Laporte-Cabanis s'est éteinte, en novembre 1875, à un âge fort avancé, dans la maison du grand aïeul dont elle honorait la mémoire[1]. J ai vu le tertre, sans date et sans nom, qui marque sa sépulture, dans une prairie voisine, à l'ombre de châtaigniers séculaires, et j'ai serré silencieusement la main du fils qui fait revivre les vertus, l'incorruptible dignité de sa mère.

Après de longues années de prospérité fondée sur le travail et l'épargne domestique, des jours d'épreuve sont venus pour les Cévennes, et le Mas-Soubeyran en a sa part. Un mal mystérieux a depuis longtemps atteint le ver à soie, et comme tari à sa source la principale richesse du pays. La feuille du mûrier se trouve presque sans emploi entre les mains industrieuses qui le cultivent avec tant de soin. Le phylloxera n'a point épargné les ceps trop rares qui prospéraient sur quelques terrasses privilégiées au soleil. Le châtaignier lui-même, dont le fruit est comme la manne des populations cévenoles, semble menacé par cette puissance destructrice qui ne laisse que ruines sur un sol autrefois si prospère. Le

1. *Evangéliste* du 18 novembre 1875.

riche connaît pour la première fois la gêne, et pour beaucoup hélas! l'aisance n'est qu'un autre nom de la pauvreté. Le dernier descendant des Laporte a traversé dignement cette épreuve, et l'étranger toujours si généreusement accueilli sous son toit n'en soupçonne pas l'indigence. Est-il vrai que le propriétaire du Mas-Soubeyran chargé d'un emprunt (modique pourtant!) qui grève son champ, sa maison, n'est pas même sûr de pouvoir fermer les yeux sous le toit de ses pères? Ah! quel est celui de ses parents qui ont trouvé, avec la bénédiction de Dieu, la prospérité sur la terre étrangère ; quel est celui des nombreux visiteurs composant pour lui comme une autre famille, qui ne voudrait alléger son fardeau, et assurer la paix du dernier jour, la sécurité du foyer domestique, à l'arrière petit-neveu de l'illustre Roland? JULES BONNET.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE NANTES

DEPUIS L'ORIGINE JUSQU'AU TEMPS PRÉSENT

Par VAURIGAUD.

1 vol. in 8.

M. le pasteur Vaurigaud, auquel on doit une très savante *Histoire des Églises réformées de Bretagne*[1], vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance de ses coréligionnaires, par la publication d'une monographie consacrée à l'Église qu'il sert si fidèlement depuis près de quarante ans. Rare privilège, que de savoir concilier les études de cabinet et les recherches de l'érudition avec une activité pastorale qui n'a pas été sans fruits!

Bien des circonstances concoururent aux progrès de la Réforme dans la capitale de la province la plus catholique de la Bretagne. Le martyre d'un enfant de Nantes, Nicolas Valeton, receveur des finances à Paris, ne doit pas être oublié. A la lueur de ce bûcher, comme le remarque M. Vaurigaud, plus d'une âme dut être amenée à l'Évangile, source de vérité trop longtemps méconnue. Ce fut aussi un

1. *Bulletin*, t. XXI, p. 517.

apostolat que le séjour sur les galères de Nantes du célèbre John Knox, le futur réformateur de l'Écosse, dont la résistance aux convertisseurs donna lieu à une véritable agitation dans la ville. Les pieux forçats du XVIe siècle, comme ceux de l'âge suivant, refusaient de se découvrir au *Salve Regina* ou à l'élévation de l'hostie. Comme on ordonnait à un prisonnier écossais, sans doute Knox lui-même, de baiser une statue de la Vierge : *Je n'en ferai rien*, dit-il, *vos idoles sont maudites !* — *Vous le ferez pourtant*, répliqua l'officier en lui appliquant de force l'image sur la bouche. Mais celui-ci, s'emparant de l'idole et la jetant à la Loire : *Laissez-la*, dit-il, *se sauver elle-même !* De tels mots, partout commentés, tenaient les âmes en éveil et préparaient l'avènement du culte en esprit. L'arrivée à Nantes de d'Andelot, accompagné de deux ministres, au mois d'avril 1558, et leurs libres prédications, préparèrent la formation de l'Église réformée qui eut, en 1560, son premier pasteur, Antoine Bachelard et divers lieux de culte.

Elle était déjà assez importante en juillet 1562, pour provoquer dans le château de cette ville, une conférence que l'on peut comparer à celle de Poissy, et dont M. Vaurigaud a reproduit les curieuse relation. Mais déjà le sang avait coulé à Vassy, et les guerres de religion allaient commencer. Blain fut un lieu d'asile pour la congrégation nantaise qui ne connut pas, du moins, les horreurs de la Saint-Barthélemy, grâce à la généreuse inspiration des magistrats municipaux. Un vieux registre, signalé par Crevain, fournit de précieuses indications pour l'histoire de l'Église à cette époque, et ses progrès au milieu des vicissitudes de sa vie errante. La ligue lui porta un coup terrible en dispersant ses débris à la Rochelle, à Jersey, en Angleterre. Elle ne connut de meilleurs jours qu'à l'avènement d'Henri IV. « En ce temps là dit le pasteur Louveau, Dieu me mit au cœur de faire un voyage en Bretagne *pour visiter les ruines de Jérusalem*, que je trouvai beaucoup plus affreuses qu'elles ne m'avaient été représentées par beaucoup d'honnêtes gens très dignes de foi. Ce qui n'empêcha pas que je ne départisse le petit talent que Dieu m'avoit donné à tous ceux qui en avoient besoin, même en la ville capitale où je trouvai des personnes aussi affectionnées au service de Dieu qu'il est possible, et surtout des femmes de tout âge et condition. »

Une famille se distingue alors par son zèle et l'éclat des services

rendus au protestantisme nantais. C'est celle de la Muce Ponthus, qui réunissait chez elle l'église de ce nom, annexe de celle de Nantes. Bonaventure de la Muce fut le premier des membres de cette famille qui donna son cœur au Christ. « Ce vénérable vieillard, dit Louveau, était comme l'ancien répertoire des affaires de Bretagne, brûlant du zèle de la maison de Dieu à laquelle il avoit dédié ses deux aînés, l'un emporté d'un coup de canon à Brouage (1577) en la bonne école de M. de la Noue, l'autre décédé à Vendôme en revenant du siège de Paris (1590) » Son vieux père le suivit de près. Sur le registre de l'église de Vitré où son décès est inscrit, on lit en marge à côté de son nom : *Va-t-en au nombre des élus, Bonaventure de la Muce!* David, son troisième fils ne laissa pas tomber en déshérence l'héritage paternel, et le transmit à ses descendants. C'est à cette noble famille qu'appartenait Marguerite de la Muce, dont la mort édifiante est à rapprocher des plus belles pages de la Réforme et de Port-Royal.

Sous le régime réparateur de Henri IV, les protestants de Nantes dont les rangs étaient grossis de nombreux étrangers, eurent leur temple à Sucé, sur les bords de l'Erdre. Ce pèlerinage, qui rappelle celui de Charenton, a inspiré à M. Vaurigaud une description pleine de charme. Parmi les fidèles, les uns se rendaient à Sucé en voiture ou à cheval; les autres en bateau, les pauvres aux frais du consistoire. « L'usage s'était établi de chanter des psaumes pendant la durée du voyage, à l'aller et au retour. Ainsi de barques isolées, ou de groupes de bateaux, retentissaient les louanges de Dieu. Ces mélodies graves, empreintes tantôt d'une mélancolique tristesse, tantôt d'une ferme et joyeuse espérance, exprimant tour à tour la supplication et l'action de grâce, ces familles en vêtements de fête, ces hommes, ces femmes de tout âge et de toute condition, ces barques glissant sans effort sur des eaux paisibles comme celles d'un lac, tout cela formait avec le délicieux encadrement des rives et des coteaux un tableau plein de poésie et qui portait au recueillement. Depuis des années, ce n'est plus du chant des psaumes que retentissent les coteaux de l'Erdre. La beauté des sites est toujours la même, mais les chants ont changé. Ce n'est plus à la prière que se rendent les bateaux qui sillonnent l'Erdre le dimanche. La religion et les mœurs y ont-elles gagné ? »

Déjà dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, bien avant la Révo-

cation, ces chants étaient importuns au clergé catholique. Il en demandait la cessation, sous peine pour les réformés de mille livres d'amende, et ses vœux ne furent que trop exaucés ! L'histoire des persécutions présente une triste monotonie dans les provinces livrées aux proconsuls du grand roi : démolition des temples, enlèvements d'enfants, fugitifs condamnés aux galères, cadavres jetés à la voirie, et comme fond du tableau, le gibet ou la roue en perspective pour les pasteurs fidèles. Nantes eut cruellement à souffrir si l'on en juge par les extraits de la *Gazette de Harlem :* « On envoie un grand nombre de dragons à ceux qui ne se hâtent pas de changer. On pend les gens par les pieds ; on frappe ces malheureux et on les torture terriblement de toutes manières. » Une lettre du consul de Hollande, Jacob de Bie, du 8 décembre 1685, confirme ces tristes détails. Il eut lui-même à subir de si affreux traitements qu'il consentit à abjurer dans un moment de faiblesse. Rien de plus touchant que la lettre qu'il écrit à ce sujet, et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

C'est dans le livre de M. Vaurigaud qu'il faut lire les détails de ce martyrologe domestique dont le procureur du roi André Boussineau, sieur de la Patrière, fut l'impitoyable agent à Nantes. Là, comme ailleurs éclata la vanité de la persécution qui peut arracher des abjurations passagères, mais qui ne peut faire des conquêtes durables. La dame de Marcé, sœur de Marguerite de la Muce, lassa le zèle des persécuteurs. Le marquis Olivier de la Muce son frère, retetenu plus de deux ans en prison, fut expulsé parce qu'on désespérait de le convertir. Nous le retrouvons quinze ans après, avec M. de Sailly, à la tête de 500 Français allant coloniser la Floride. L'Angleterre reçut de nombreux fugitifs dont les descendants attendirent de meilleurs jours pour rentrer dans leur patrie.

Le dernier chapitre de M. Vaurigaud nous fait assister à la reconstitution du culte réformé trouvant d'abord asile dans une chapelle de carmélites, avant d'obtenir l'élégant oratoire inauguré le 25 mars 1855. Le pasteur consacrant put dire ce jour-là : » Dans les premiers temps, comme dans l'église primitive de Jérusalem, c'est de maison en maison que se réunit le petit troupeau évangélique. Son premier temple fut l'humble pressoir de Barbin qu'un zèle aveugle détruisit en le brûlant. Plus tard un temple fut élevé sur les bords de l'Erdre, édifice à peine digne de ce nom, qui fut rasé à la veille de la Révocation, et dont les traces sont entièrement disparues. Depuis

lors l'église a vécu sans la croix !.. » Mais elle s'est relevée de nos jours, au milieu des témoignages de la faveur publique. Le Dieu des pères est aussi celui des enfants, et les bénédictions du passé sont le meilleur garant de celles de l'avenir.

J. B.

CORRESPONDANCE

LE BARON DE SALGAS.

Monsieur Jules Bonnet, secrétaire de la Société de l'histoire du Protestantisme français.

Nîmes, 26 avril 1880.

Cher Monsieur et ami,

Vous souvenez-vous des heures que nous avons passées l'été dernier à la Bibliothèque publique de Genève, ayant en main l'un et l'autre quelqu'un de ces précieux volumes de la collection d'Antoine Court, où vous savez si bien puiser à sa source l'histoire de nos Églises sous la croix? Vous me lisiez à mi voix, et avec une émotion que vous me faisiez partager quelques belles et touchantes pages écrites du banc des galères par François de Pelet, baron de Salgas, dont vous vouliez enrichir le *Bulletin*. Vous venez de finir la publication de ces émouvantes lettres du pieux forçat, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de sa patience, de son humilité ou de son héroïsme; et tous ceux qui en auront fait la lecture se seront empressés de bénir vos doctes labeurs.

Je trouvais, de mon côté, dans le tome XI, n° 1, f° 128, de la même collection, une lettre inédite de Beausobre, datée de Berlin, 28 mai 1737, qui me semble venir compléter d'une manière heureuse les renseignements relatifs à ce héros de la foi. C'est une explication d'un mot de la note qui termine si bien la correspondance de Salgas (p. 188 du *Bulletin*). On y verra la juste leçon de convenance et de charité infligée à un évêque par un officier de marine.

Agréez, cher Monsieur et ami, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Charles Dardier.

Voici la lettre de Beausobre à Antoine Court. Le pasteur de Berlin écrit *Selgas*. Je respecte son orthographe.

« Berlin, 28 mai 1737,

» ... Je ne doute pas que l'histoire de M. de Selgas ne vous soit parfaitement connue, puisqu'elle est arrivée de votre temps, et que vous avez longtemps prêché sous la Croix, dans les lieux mêmes où les choses se sont passées. Un médecin de Languedoc, qui [a] été à Montpellier, me racontoit, il y a quelques jours, qu'un évêque voulut se donner le plaisir de voir ramer cet honnête homme. Il étoit à Marseille, et, s'étant mis dans une chaloupe, il demanda quelle étoit la galère où était Selgas. On la lui montra. Il monta sur cette galère, entra dans la chambre du capitaine, homme de qualité, et, se promenant avec lui sur le tillac, il vit M. de Selgas, et proposa à cet officier de faire un tour dans le port sous prétexte de voir le mouvement des galériens. Le capitaine, qui s'apperçut bien de l'intention de l'évêque, lui répondit : « Je vois bien, monsieur, ce qui » vous amène ici ; vous voulez vous donner le spectacle de voir ramer » le pauvre Selgas, mais vous ne l'aurez pas. Retirez-vous, vous » n'avez rien à faire ici. » Le médecin, qui est M. Pascal, homme d'esprit, et qui a soin de ma famille, feroit mieux l'histoire que moi. Elle m'a paru singulière et très digne de quelques évêques de la domination des Jésuites. Vous pourriez vous en informer et le savoir peut-être plus exactement, car j'ignore les noms du capitaine et de l'évêque. »

Rien de ce qui concerne les pieux forçats de la foi (une de nos gloires !) n'est à omettre dans le *Bulletin*, et ses lecteurs sauront gré à M. Dardier d'une communication qui se rattache si bien à la correspondance inédite du baron de Salgas. Le fait, mentionné dans la note de la page 188, a été raconté avec détails par Ant. Court (*Hist. des Camisards*, t. I, p. 406-407). Les évêques de Lodève et de Montpellier sont en scène dans ce récit, et c'est un capitaine qui donne une leçon d'humanité aux deux prélats. Mais un fait analogue a pu se produire plus d'une fois, car les curieux ne manquaient pas sur les galères royales, et tout d'abord les évêques, instigateurs acharnés de la persécution. Le baron de Salgas dut surtout la liberté aux instances de la duchesse douairière d'Orléans, mère du régent. Il n'en jouit pas longtemps. Court nous fournit la date de sa mort : 14 août 1717.

J. B.

UNE LEÇON DE LA SORBONNE[1]

L'avant-dernier n° du *Bulletin* contenait une lettre à M. Crouslé, professeur à la Faculté des lettres de Paris, un appel adressé à sa loyauté pour la rectification d'une grave erreur sur Calvin. J'ai regret de le dire : cet appel n'a point été entendu.

Voici comment s'est exprimé l'honorable professeur dans sa leçon du 2 mars aux cours de la salle Gerson :

« J'ai reçu à la suite de ma leçon de mardi 17 février, une réclamation d'un caractère très grave et très sérieux. *Il paraît que j'ai commis une erreur ici, c'est donc ici qu'elle doit être réparée.* »

Sur ce, M. Crouslé a lu divers fragments de l'ouvrage allemand de Kampschulte (*Johann Calvin. Seine Kirche und der staat in Genf*), ainsi que plusieurs passages de lettres de Calvin relatifs à la lutte contre les libertins et au procès de Gruet. Il a même invoqué l'autorité d'Audin, auteur que l'on ne cite guère, et pour cause; et traçant le tableau le plus sombre de l'état de Genève à cette époque, il a conclu en ces termes assurément fort inattendus : *J'ai donc le droit de dire que Gruet a été traduit en justice pour avoir dansé.*

Ainsi, non seulement M. Crouslé n'a pas désavoué le fait que je lui signalais comme absolument faux, mais il a réussi à l'affirmer une seconde fois par des procédés qui ne semblent pas d'une irréprochable logique.

Mais puisqu'il lui a plu de faire une excursion sur le terrain de l'histoire, je dois l'y suivre, et montrer, pièces en main, la gravité de l'erreur dans laquelle il s'obstine avec une persévérance digne d'une meilleure cause.

J'ouvre d'abord le tome XII des *Opera Calvini*, édition de Brunswick, p. 563, n° 912, où je lis : *Procès de Jacques Gruet*, avec cet avertissement des savants éditeurs : « Le procès criminel intenté à Jacques Gruet et terminé par une sentence capitale, le 26 juillet 1547, est, avec ceux de Servet et de Bolsec, la cause célèbre la plus importante à laquelle le nom de Calvin fut mêlé. Cependant, *comme il*

1. Voir le *Bulletin* de mars, p. 141. Il m'en coûte de poursuivre une polémique avec un des maîtres de la Sorbonne, avec le successeur de M. Saint-René Taillandier dans la chaire de littérature française. Mais tout en respectant la liberté de ses appréciations, même erronées, sur la réforme et le réformateur, je ne puis lui laisser le dernier mot dans une question de *fait* qui ne comporte pas *deux* versions opposées.

n'y prit que peu de part, nous n'avons pas jugé à propos d'insérer dans notre édition la série complète des pièces conservées aux archives de Genève. »

Sous le bénéfice de cette réserve, les doctes éditeurs se sont bornés à reproduire le *Sommaire du procès*, c'est-à-dire le réquisitoire du procureur général et la sentence, précédés d'une lettre de l'accusé. Le réquisitoire contient les divers chefs d'accusation dirigés contre Gruet et confirmés par ses propres aveux. Les uns, touchant à la religion, relèvent certains propos considérés comme blasphématoires et jugés alors avec une rigueur qui nous paraît à bon droit excessive aujourd'hui ; les autres, tout politiques et d'une incontestable gravité ; tel est le suivant :

« Item a spontanément confessé que non content de ce, mais persévérant de mal en pis, avoit escript à un certain nommé en son procès serviteur de certain prince (François Ier) pour inviter ledit prince de escripre lettres rigoureuses et de menaces pour mal vouloir la seigneurie de ceste cité, lesquelles si ainsi fust advenu et feussent sorties à leur effect, pouvoient tourner à grand mal pour la république de Genève, et l'honneur de Dieu en eust esté mesprisé et abbatu. »

Tel est, avec le fameux placard affiché sur la chaire de Saint-Pierre et portant menaces de mort contre les ministres, le principal chef d'accusation articulé contre Gruet. Il est tiré de ses intrigues auprès d'un prince étranger occupant militairement la Savoie et le Piémont, pour l'exciter à intervenir dans la cité réformée, c'est-à-dire à abolir l'œuvre de la Réforme et à confisquer l'indépendance si chèrement acquise de la république genevoise. J'ai beau lire et relire le *Sommaire du procès*, je n'y trouve pas l'ombre du futile délit pour lequel M. Crouslé affirme, avec tant d'assurance, que *des têtes sont tombées sous le rigide gouvernement de Calvin!*

Voici du reste l'article des ordonnances qui vise ce délit dans la belle édition récemment publiée par M. Raoul de Cazenove :

13. Item. « Que nulles personnes n'ayent à chanter chansons déshonnêtes, ny *dancer*, ne faire masques, mommeries, mommons, ny aucunement se desguiser en sorte que ce soit, sous peine d'estre mis trois jours en prison au pain et à l'eau et de soixante sols pour une chacune fois [1]. »

1. Les Criées faites en la cité de Genève l'an 1560. Réimpression textuelle conforme à l'édition originale. In-4°, 1879.

Voilà un texte bien propre à rassurer M. Crouslé sur les conséquences tragiques de la danse dans la cité calviniste. Mais il y a plus, ce Gruet dont le sort lui inspire de si mélancoliques réflexions, et qui semble avoir été un fanfaron d'émeute et d'impiété bien plus qu'un dangereux conspirateur, reconnut lui-même la justice de la sentence prononcée par les magistrats genevois, et sa pieuse résignation à l'heure de la mort est un sujet d'étonnement pour la postérité. On lit en effet dans une lettre de Calvin à Viret ces mots significatifs : « *De morte Grueti audies ex aliis. Mira fuit in homine conversio, mira ad obeundam mortem constantia*[1]. »

Dois-je pousser plus loin une démonstration qui semble de nature à satisfaire les esprits les plus difficiles ? Il ne m'en coûte pas d'avouer que la cité réglée par les lois de Calvin, n'avait rien qui pût attirer les épicuriens du siècle, disciples de Rabelais ou de Léon X, car elle exigeait de chacun de ses membres l'abnégation et le sacrifice. Son austérité fut son salut et demeure sa gloire. Si les âmes légères qui croyaient pouvoir concilier le devoir et le plaisir, ne s'y sentaient point à l'aise, les âmes sérieuses qui mettaient la loi de Dieu au-dessus des dissipations du siècle, s'y retrouvaient comme dans leur véritable patrie. La veuve de l'illustre Guillaume Budé venait y chercher, avec ses enfants, le repos de ses derniers jours, et Mme de Normandie, petite-fille d'un président du parlement de Paris, pouvait dire au lit de mort où elle était soutenue par les plus touchantes exhortations de Calvin : « Que je suis heureuse, et que je suis bien tenue à Dieu de ce qu'il m'a icy amenée pour y mourir[2]! » Un état social qui donne satisfaction aux besoins les plus élevés, et qui assure trois siècles de grandeur intellectuelle et morale à une cité naguère inconnue, peut défier les arrêts d'une critique superficielle et les rigueurs d'un dénigrement systématique. J. B.

1. Calvinus Vireto, *Opera*, t. XII, p. 560.
2. Calvin à Mme de Cany. (Lettres françaises, t. I. p. 299.) *Nouveaux Récits du* XVIe *siècle*, p. 44-45.

P.-S. — Deux noms ont été oubliés sur la liste des donateurs de la Bibliothèque en 1879, à titre d'auteurs ; ceux de MM. Paul Marchegay et Pagézy. Nous sommes heureux de réparer cette omission.

Errata. — Rapport sur le concours, p. 161, lig. 15, lisez *Cologny* ; p. 166, lig. 4, lisez : en les *commentant*. Dans le précédent numéro, p. 144, lig. 12, lisez : *S'il* l'a dite ; et p. 138, lig. 23, retranchez une lettre au mot *Cascade*.

Le Gérant : FISCHBACHER.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECUEIL MENSUEL, IN-8.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ON PEUT SE PROCURER LES VOLUMES PARUS DU *Bulletin* AUX PRIX SUIVANTS :

1re année, 1852	20 fr. le volume.	11e année, 1862	20 fr. le volume.
2e — 1853		12e — 1863	
3e — 1854		13e — 1864	
4e — 1855		14e — 1865	
5e — 1856		15e — 1866	
6e — 1857		16e — 1867	
7e — 1858		17e — 1868	
8e — 1859		18e — 1869	
		19-e20e— 1870 71	
		21e — 1872	
		22e — 1873	
		23e — 1874	
		24e — 1875	
		25e — 1876	
9e — 1860	30 fr. le volume.	26e — 1877	
10e — 1861		27e — 1878	10 fr. le volume.
		28e — 1879	

Chaque livraison séparée : 2 francs.

Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25.

Une livraison de la 7e année : 3 francs.

On ne fournit pas séparément les livraisons des 9e et 10e années.

Une collection complète (1852-1878) : 280 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 3 francs.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878

ADMINISTRATION, LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine
12 fr. 50 pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris.

Les mandats-poste internationaux devront porter la mention : *Payable Bureau* 15 (*rue Bonaparte*).

Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 pour la Belgique;
1 fr. 50 pour l'Algérie;
1 fr. 75 pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 pour l'Allemagne;
3 fr. » pour l'Angleterre.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25 POUR 1880